

BUDGET PRIMITIF

2021

CONSEIL DE MÉTROPOLE 29 MARS 2021



INTRODUCTION

Dans le contexte d'une crise sanitaire et économique inédite, la Métropole a tenu son Débat d'Orientations Budgétaires le 1^{er} février 2021. Ce débat conforte le positionnement de responsabilité et de soutien de la Métropole pour son territoire et construit une stratégie financière à la hauteur des projets du mandat au tour de trois leviers :

- **Maîtriser la section de fonctionnement**
- **Libérer nos capacités par une gestion rigoureuse de la dette**
- **Investir pour le long terme dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de 1,5 milliards d'euros sur 6 ans**

Ce budget 2021 doit aussi répondre aux enjeux d'un territoire qui poursuit sa croissance et aux projets engagés dans le cadre d'une programmation pluriannuelle d'investissement qui sera définie par la nouvelle équipe métropolitaine.

Avec +50% de programmation pluriannuelle d'investissement par rapport à la période 2015-2020 et près de 300M€ de dépenses d'équipement en 2021, ce budget s'inscrit dans une double orientation :

- Une Métropole qui investit pour la transition écologique avec, notamment, un plan d'urgence mobilités zéro carbone et la gratuité des transports publics
- Une Métropole qui investit pour l'épanouissement de chacun et pour la relance économique.

Pour ce faire, dans un esprit de solidarité intercommunale, la Métropole de Montpellier va rechercher plus de justesse et d'équilibre dans les dépenses et les recettes, afin de libérer ses capacités d'investissement au service d'un budget 2021 volontaire et responsable.

Table des matières

A. Le contexte global et l'équilibre du Budget 2021	4
L'impact de la crise sanitaire du COVID-19	4
Le bouclage global du budget	5
Le bouclage réel par section	7
L'épargne et la situation financière (Budget Principal avec crédits Transports)	9
B. Les orientations thématiques 2021	10
Orientation 1 : Une Métropole pour la transition écologique	11
Développer toutes les mobilités	12
.....	13
Maîtriser l'aménagement de notre territoire	14
Rééquilibrer nos espaces publics	16
Préserver le petit cycle de l'eau	18
Construire une Métropole « Zéro Déchets »	20
Les orientations transversales en matière de transition écologique	22
Orientation 2 : Une Métropole pour l'épanouissement de chacun	23
Dynamiser l'économie	24
... et soutenir l'attractivité du territoire	26
Agir pour le logement et la cohésion sociale	27
.....	27
Promouvoir la pratique sportive	28
Valoriser notre patrimoine culturel	30
C. Les ressources du Budget Primitif 2021	32

1.	Les recettes de fonctionnement du budget principal	32
	La fiscalité et les taxes transférées	33
	Les autres recettes de fonctionnement	36
2.	Les recettes d'investissement du budget principal	37
D.	Les emplois du Budget Primitif 2021	39
1.	Les dépenses de fonctionnement du budget principal	39
	Les charges de fonctionnement courant	40
	Les charges de personnel	42
	Les charges financières	44
	Les autres charges	45
2.	Les dépenses d'investissement	46
	Annexe 1 – Tableaux 2021 des budgets annexes	52
	Annexe 2 – Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2020	57
	Annexe 3 : Liste des Autorisations de programme/Crédits de paiement	72
	Annexe 4 : Flux croisés entre la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole	80
	Annexe 5 : Simulation des dépenses réelles de fonctionnement consolidées selon le décret n°2006-892 du 30/06/2016	82

A. Le contexte global et l'équilibre du Budget 2021

L'impact de la crise sanitaire du COVID-19

La situation financière de la Métropole est fortement impactée en 2020 et 2021 par les effets de la crise du COVID-19 :

Impacts estimés	2020	2021
Dépenses de fonctionnement supplémentaires	11 M€	2,6 M€
Pertes de recettes de fonctionnement	8,3 M€	12,5 M€
Impact total en fonctionnement	19,3 M€	15,1 M€
Impact total en investissement	6,5 M€	
Total impact COVID-19	25,8 M€	15,1M€

- **Impact 2020** : dépenses immédiates (dépenses sanitaires, aides aux loyers professionnels) et hausse de la subvention forfaitaire d'équilibre de la DSP Transport, pertes de recettes à la fois assumées (exonérations de loyers sur les hôtels d'entreprises) et subies (équipements publics fermés et moindre produit fiscal en terme de taxe de séjour et de versement mobilité).
- **Impact 2021** : 2,6M€ de dépenses exceptionnelles (dépenses sanitaires, fonds de soutien pour les loyers professionnels et fonds de garantie congrès) et 12,5M€ de pertes de recettes (versement mobilité, CFE, CVAE, TASCOM et taxe de séjour) soit un total d'impact COVID estimé à 15,1M€.

Grâce aux actions conduites par la Métropole pour accompagner l'économie locales dans cette crise sans précédent, les entreprises ont mieux résisté que ne le laissaient prévoir les tendances nationales, diminuant le contrecoup attendu sur les ressources fiscales de la collectivité. Cependant les prévisions de l'impact 2021 sont encore incertaines, car elles dépendent de l'évolution de la situation sanitaire dans les prochains mois et des mesures prises venant restreindre l'activité économique.

Le bouclage global du budget

Le budget total 2021 (opérations d'ordre et opérations réelles) s'établit à **1 254,3 M€** et se présente ainsi :

Fonctionnement et investissement en M€	Réal	Ordre	Total
Budget principal	941,6	256,6	1 198,2
Budget annexe Assainissement	31,2	21,7	52,9
Autres budgets annexes	2,8	0,5	3,3
Total	975,6	278,7	1 254,3

Evolution du budget global :

Le budget consolidé 2021 est l'agrégation du budget principal (inclus crédits Transports), du budget annexe assainissement et des autres budgets annexes (budget annexe SPANC, budget annexe parking et budget annexe eau potable) :

Budget consolidé en M€	BP 2019	BP 2020 (dont reports 2019)	BP 2021 (sans reports)
Section de fonctionnement	602,7	652,2	642,8
Section d'investissement	422,9	680,0	611,5
<i>Dont dépenses d'équipement (hors reports)</i>	240,6	296,2	318,7
Total budget	1 025,7	1 332,2	1 254,3

L'évolution détaillée par budget est présentée ci-dessous :

Budget principal en M€	BP 2019	BP 2020 (dont reports 2019)	BP 2021 (sans reports)
Section de fonctionnement	572,1	613,8	612,1
Section d'investissement	394,5	618,6	586,0
<i>Dont dépenses d'équipement (hors reports)</i>	220,6	263,5	300,5
Total budget	966,6	1 232,5	1 198,2

Budget annexe assainissement en M€	BP 2019	BP 2020 (dont reports 2019)	BP 2021 (sans reports)
Section de fonctionnement	28,3	28,8	28,6
Section d'investissement	27,7	53,4	24,3
<i>Dont dépenses d'équipement (hors reports)</i>	19,2	24,8	17,0
Total budget	56,0	82,2	52,9

Autres budgets annexes en M€	BP 2019	BP 2020 (dont reports 2019)	BP 2021 (sans reports)
Section de fonctionnement	2,3	9,5	2,1
Section d'investissement	0,7	8,0	1,2
<i>Dont dépenses d'équipement (hors reports)</i>	0,7	7,9	1,2
Total budget	3,1	17,5	3,3

Le bouclage réel par section

Section de fonctionnement Budget Principal 2021

	Recettes	Dépenses	
Recettes Réelles de Fonctionnement : 568,2	Fiscalité 390,1	Charges de personnel 116,7	Dépenses Réelles de Fonctionnement : 494
		Charges à caractère général et charges de gestion courante 330,8	
		FNGIR 18,6	
	Attributions de compensation communes/ dotation de compensation département 64,8	Attributions de compensation, Dotation de solidarité communautaire 3,5	
	Dotations et compensations Etat 56,9	Autres charges 3,5	
	Produits des services 36	Intérêts 20,9	
	Autres recettes 20,4	Epargne Brute 74,2	

Section d'investissement Budget Principal 2021

Recettes		Dépenses	
Epargne Brute 74,2		Remboursement du capital de la dette 52,2	
Emprunts 199,2		Autres 9,9	
Recettes réelles d'investissement : 373,4	Subventions 48,8	Dépenses d'équipement 252,5	
	Autres recettes 23,4	Subventions d'investissement 48	
	ACI 17		
	Refinancement de dette et prêts revolving 85		
	Refinancement de dette et prêts revolving 85		Refinancement de dette et prêts revolving 85
Dépenses réelles d'investissement : 447,6			

Le bouclage réel par section du budget annexe assainissement est présenté en annexe 1 ainsi que les tableaux d'équilibre des autres budgets annexes.

L'épargne et la situation financière (Budget Principal avec crédits Transports)

Chaîne de l'épargne en €	BP 2020	BP 2021	Evolution /BP 20
Recettes de fonctionnement	550,3	568,2	3,3%
- Dépenses de fonctionnement (hors intérêts)	466,3	473,1	1,4%
EPARGNE DE GESTION	83,9	95,1	13,3%
- Intérêts	24,6	20,9	-15,1%
EPARGNE BRUTE	59,4	74,2	25,1%
- Remboursement du capital de la dette	53,7	52,2	-2,7%
EPARGNE NETTE	5,7	22,0	288,2%
Recettes réelles d'investissement hors emprunt	92,7	89,2	-3,8%
Dépenses d'équipement (avec subventions d'investissement)	263,5	300,5	14,0%
Besoin de financement (emprunt)	153,4	199,3	29,9%
Encours de dette 1er janvier en K€	773,3	802,4	
Epargne brute	59,4	74,2	
Capacité de désendettement	13,0	10,8	ans

Le niveau d'épargne brute progresse en raison d'une progression plus importante des recettes que des dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne nette augmente entre 2020 et 2021 en raison de la progression de l'épargne brute mais aussi de la baisse des frais de remboursement du capital de la dette. Enfin même si l'encours de dette augmente à 802M€ au 1^{er} janvier 2021, la capacité de désendettement diminue en raison de la hausse de l'épargne en 2021.

L'épargne et la situation financière du budget annexe assainissement sont présentées en annexe 1.

B. Les orientations thématiques 2021

Le budget 2021 de Montpellier Méditerranée Métropole s'articule autour de deux orientations :

Orientation 1 : Une Métropole qui investit pour la transition écologique

- Transports et mobilités actives
- Aménagement durable
- Voiries et espace public
- Eau et assainissement
- Littoral et prévention inondations
- Déchets

Orientation 2 : Une Métropole qui investit pour l'épanouissement de chacun

- Développement économique
- Attractivité et tourisme
- Logement et cohésion sociale
- Sports
- Culture

Orientation 1 : Une Métropole pour la transition écologique

Au travers de cette première orientation, le budget 2021 répond au défi de la transition écologique. Cela passe par le développement de toutes les mobilités, l'aménagement durable du territoire et la protection des espaces publics et de l'environnement. Voici quelques exemples d'actions portées par le budget 2021 sur cette orientation :

Gratuité des transports publics pour les jeunes et seniors dès septembre 2021

Politique cyclable: poursuite de la location et de l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique

Elaboration du Schéma Directeur des Energies et du Plan Climat Air Energie Territoriale

**APCP "Mobilités Actives"
150M€**

**Amélioration de la qualité des matériels et équipements pour la gestion des déchets
50M€**

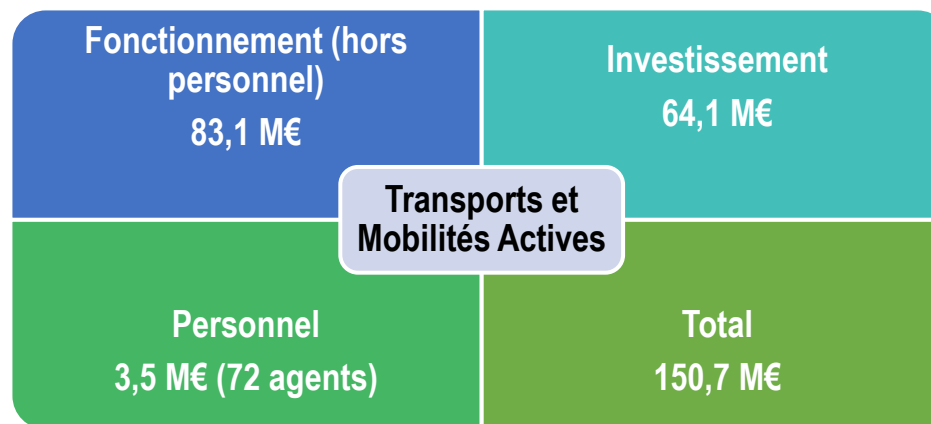
**APCP "Modernisation MAERA"
110M€**

**AP "Flotte de véhicule décarbonés"
11,5M€**

**Rénovation thermique des bâtiments
2M€**

**AP "Végétalisation de la Métropole"
2M€**

Développer toutes les mobilités



Après la mise en place de la gratuité les week-ends pour tous les métropolitains depuis septembre 2020, cette mesure se poursuivra dans une seconde phase avec la gratuité des transports publics pour les jeunes et les seniors puis à terme avec la gratuité permanente pour tous les habitants de la Métropole.

Notre collectivité a fait le choix de la transition écologique et de la préservation de la santé de nos populations tout en assurant les mobilités pour tous. Nous répondons ainsi au défi climatique que nous devons relever et participons à l'amélioration du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Gratuité des transports publics pour les jeunes et seniors dès septembre 2021

Actions du budget 2021 :

Moderniser notre réseau de tramway

- Etudes et travaux ligne 5 : **30M€** dans le cadre d'une AP de 418M€
- Poursuite extension L1 : **3,5M€**
- Travaux opérations connexes à la ligne 5 : **5,8M€**
- Programme de rénovation du réseau : **9,3M€** (entretien du réseau, modernisation de l'information à bord, rénovation des plateformes endommagés...)



Améliorer notre réseau de transport publics

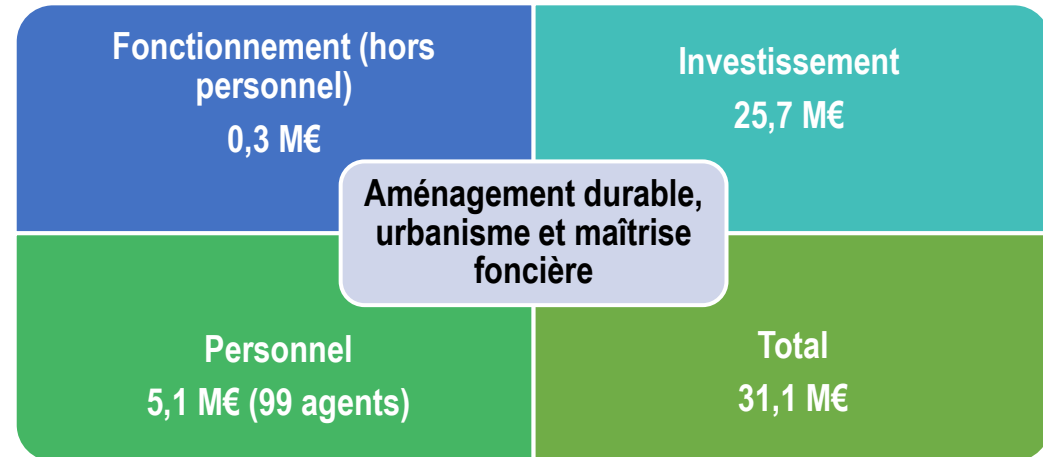
- Acquisition de 3 bus au GNV pour renouveler le parc bus urbains : **1M€**
- Délégation de service public du réseau de transports collectifs de Montpellier à TAM : **72,4M€** pour l'exploitation, la gestion et la maintenance du réseau (fonctionnement) et **9,6M€** pour les investissements sur le réseau
- Accessibilité : **2,6M€** (Schéma Directeur Accessibilité et soutien GIHP)

Développer les mobilités alternatives

- Politique cyclable : **3,3M€** (location avec option d'achat de vélos à assistance électrique et de vélos spécifiques, aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique pour les métropolitains, jalonnement directionnel et stations de comptage)
- Bornes de recharge pour véhicules électriques : **0,2M€**
- Etudes ZFE, logistique et transport de marchandises en ville : **0,2M€**



Maîtriser l'aménagement de notre territoire



La Métropole poursuivra en 2020 l'élaboration du Schéma Directeur des Energies et du Plan Climat Air Energie Territoriale afin d'adapter le territoire au changement climatique et atténuer son empreinte carbone.

Le diagnostic du PCAET a identifié le bâtiment comme l'un des enjeux principaux du territoire en terme d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie. La métropole agit donc pour la rénovation énergétique des logements privés.

Programme "Eco Cité-Ville de demain" et dispositif "Rénov/Energie »
2,4M€

Actions du budget 2021 :

Elaborer la planification territoriale

- Plan des Mobilités : **0,2M€**
- PLUi et PLU communaux : **0,7M€**
- Grandes infrastructures : **0,6M€** (Ligne ferroviaire Nîmes-Montpellier-Perpignan, déviation est de Montpellier, contournement Nîmes-Montpellier)



Poursuite de l'Action foncière et immobilière : 4M€ dans le cadre de l'APCP « Acquisitions foncières »

La maîtrise foncière est un préalable indispensable afin de porter les ambitions de la nouvelle mandature dans l'ensemble des politiques publiques jugées prioritaires pour la durée du mandat.

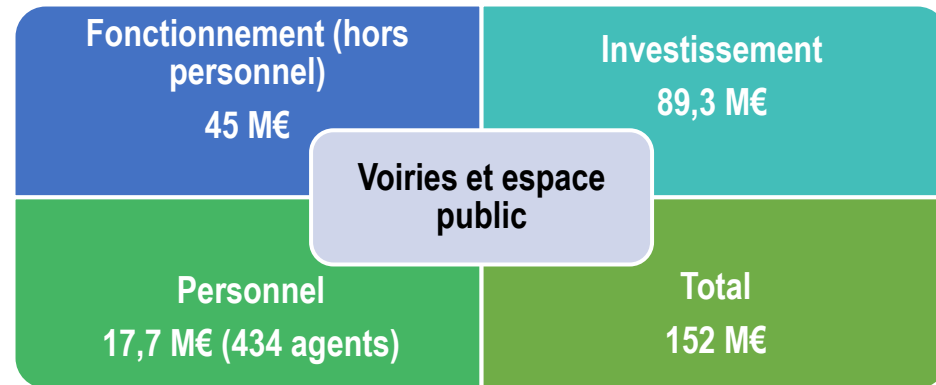
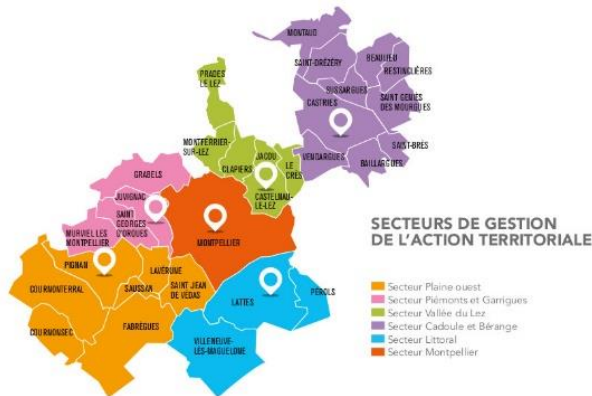
Création d'un réseau d'aire d'accueil des gens du voyage : 4,9M€

Dans le cadre du nouveau schéma pour l'accueil et pour l'habitat des gens du voyage pour la période 2018-2024 la Métropole a confié un mandat à la SA3M, afin de réaliser les aires d'accueil et grand passage prévues.

Enfouissement des Lignes à Haute Tension : 1,7M€ (depuis l'autoroute A709 au niveau de Montpellier-Port Marianne jusqu'à Castelnaud-le-Lez et le poste de Pont Trinquat au sud de l'A709)

Aider les communes avec les Projets Urbains Partenariaux (PUP) : 9,8M€ d'investissement publics financés par 4,3M€ de recettes

Rééquilibrer nos espaces publics



La compétence voirie et espace public comprend l'aménagement, la gestion et l'exploitation et le nettoyage de la voirie, des espaces verts attenants et des plantations d'alignement, des équipements de la route et des ouvrages d'art. Elle s'exerce sur près de **2270 kilomètres de voirie** dont 82% proviennent des communes et 18% du département.

Dans le cadre du plan zéro-carbone que nous mettons en œuvre sur ce mandat la Métropole promeut les mobilités actives notamment autour de la marche, du vélo et des Personnes à Mobilité Réduite afin de rééquilibrer les espaces publics métropolitains.

Autorisation de programme « Mobilités Actives » : 150M€



Actions du budget 2021 :

Insuffler une nouvelle dynamique sur les 6 pôles territoriaux : 60M€ (investissement et entretien)

- Pôle Voirie « Plaine ouest » : **6,1M€**
- Pôle Voirie « Piémont et Garrigues » : **4,4M€**
- Pôle Voirie « Vallée du Lez » : **9,9M€**
- Pôle Voirie « Cadoule et Bérange » : **4,8M€**
- Pôle Voirie « Littoral » : **7,3M€**
- Pôle Voirie « Montpellier » : **23,3M€**

Financer des projets structurants du plan d'urgence Mobilités Zéro-Carbone:

- Mobilités Actives : **7,6M€**
- Travaux RD5 Cournonsec : **2,8M€**
- Traversées de Sussargues et Restinclières : **1,6M€**
- Recalibrage entre PN33 et RD189 (RD26) : **1,2M**
- Giratoire RM5/RM5E13 à Pignan : **1,1M€**

Programmer la remise à niveau du patrimoine d'ouvrage d'art : 0,8M€

- Réhabilitation des passerelles d'Alco à Montpellier
- Pont de la RM66 à Pérols
- Réhabilitation du pont de Méjean à Lattes
- Projet Street Art Agropolis sur la RM65 à Montferrier-sur-Lez

Investir sur les fonds propres de La Métropole:

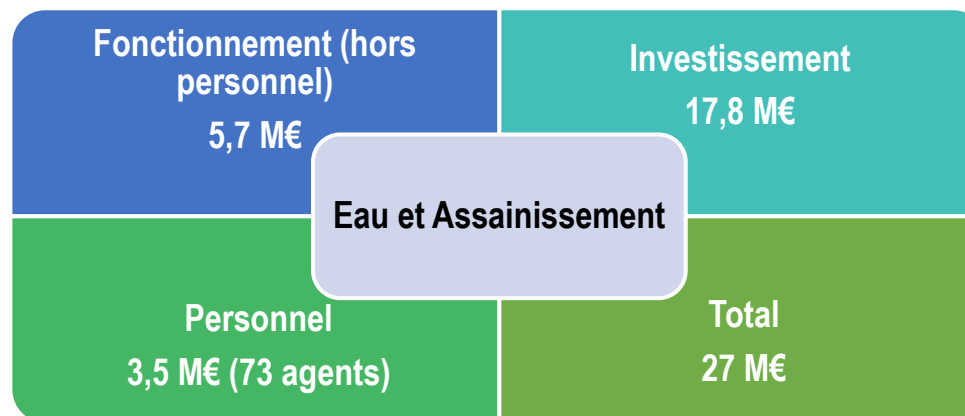
- Mise en sécurité et conformité des réseaux d'éclairage public des communes : **3M€**
- Amélioration de la sécurité routière sur les axes de la Métropole les plus accidentogènes, (dont la RM986 Sud et la RD116 en 2021) : **1,5M€**

Rénover et embellir les espaces publics Cœur Métropole: 1,1M€

- Comédie Esplanade Triangle
- Foch Peyrou Arceaux



Préserver le petit cycle de l'eau...



Actions du budget 2021 :

Moderniser l'assainissement : 13,4M€ de travaux d'investissement dans les communes

- Extension de réseaux : **1,8M**
- Renouvellement de réseaux : **9,6M€**
- Ouvrages (Murviel-les-Montpellier, Fabrègues, Lavérune, Montaud) : **2M€**

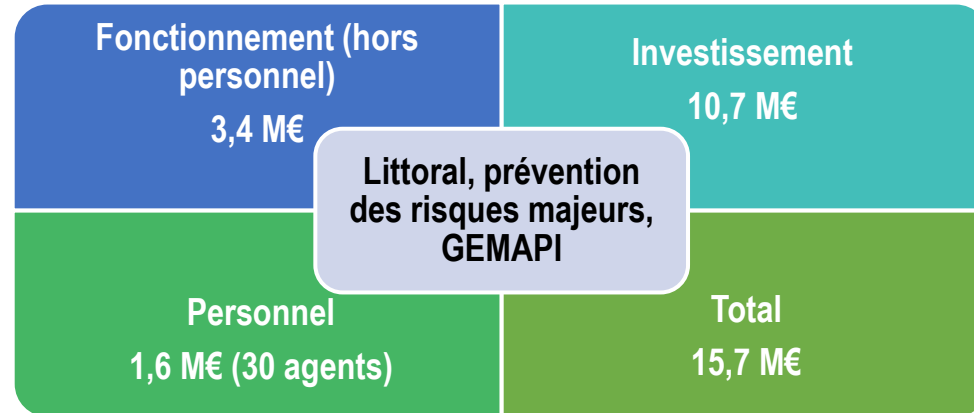
Améliorer les rendements de la station d'épuration MAERA : 3M€

Travaux dans le cadre d'une autorisation de programme de 110M€ pour adapter la capacité de traitement aux nouvelles exigences de protection du milieu naturel et d'augmentation de la population des communes reliées à la station.

Notre action sera aussi portée en 2021 sur l'évolution du mode de gestion de l'assainissement.

**Station MAERA à énergie positive,
"zéro nuisance" et autosuffisante**

... et le grand cycle de l'eau



Actions du budget 2021 :

Prévenir les risques majeurs et préserver les milieux aquatiques : 9,2M€ (investissement)

- Basse vallée de la Mosson à Lattes, Rieumassel à Grabels et Mosson à Juvignac
- Protection contre les crues du Couzou à Fabrègues et les crues du Verdanson à Montpellier (protection du CHU)
- Restauration du cours d'eau de la Viredonne à St-Geniès-des-Mourgues
- Restauration des prairies alluviales à Lavérune
- Modernisation digues du Lez...

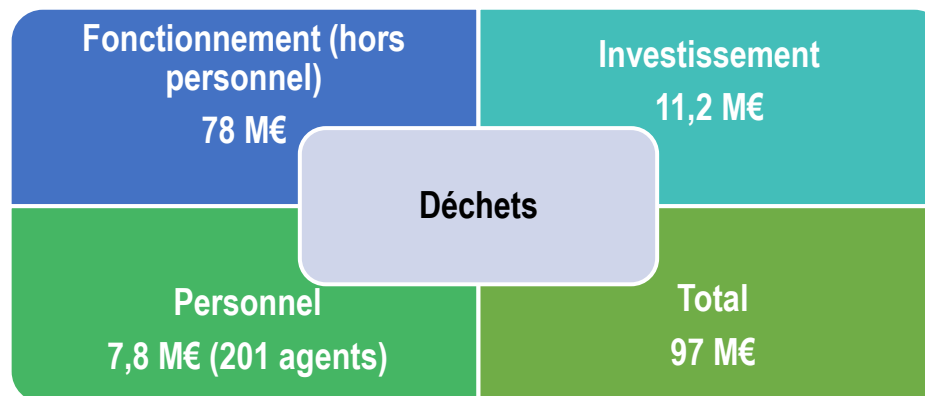
Dépenses financées par la taxe GEMAPI en 2021 : **8,9M€**

Dépenses nouvelles financées par la taxe GEMAPI en 2021	Recettes de la taxe GEMAPI en 2021
2,3M€ en fonctionnement	5M€
6,6M€ en investissement	

Participer à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

- Contribution 2021 de fonctionnement au SDIS : **17,35M€**
- Travaux de création ou remplacement des poteaux incendie et d'extension de réseaux : **1,5M€**

Construire une Métropole « Zéro Déchets »



Suite à la fermeture du casier de Castries l'ancien modèle de financement de cette compétence n'est plus soutenable avec l'exportation du traitement d'une partie de nos déchets. Il est nécessaire de réfléchir à une nouvelle stratégie pour retrouver un équilibre dans la gestion de cette politique.

Il est d'abord proposé une évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères afin de mettre le juste prix face au coût de cette gestion des déchets, et ensuite de réfléchir à la mise en place d'une tarification incitative afin d'une part de diminuer le coût global de ces déchets pour le territoire et de récompenser les efforts de ceux qui trient le mieux.

**Amélioration de la qualité
des matériels et équipements
pour la gestion des déchets :
50M€**



Actions du budget 2021 :

Organiser une collecte vertueuse des déchets

- Contrat de collecte 2021 (fonctionnement) : **23,1M€**
- Nouveaux véhicules de collecte (GNV) : **1,6M€**
- Rénovation des déchèteries : **2,9M€**
- Colonnes d'apport volontaire (emballages, papier, verre) et compostage de proximité des bio-déchets : **1M€**
- Plateformes de compostage bio-déchets et déchets verts : **0,5M€**

Améliorer le traitement des déchets

- Aménagement final du casier 2 de Castries : **1,8M€**
- Travaux d'extension du centre de tri des déchets recyclables secs : **2M€**
- Transport et prise en charge extérieure des déchets : **17M€**

Prévenir et sensibiliser pour un meilleur tri : **1,5M€** (fonctionnement)

- Extension des consignes de tri avec l'équipement des ménages pour le tri du verre et du papier
- Programme local de prévention des déchets
- Actions de sensibilisation auprès des écoles et des usagers
- Développement du compostage



Les orientations transversales en matière de transition écologique

- **Etre une Métropole exemplaire**
 - Rénovation thermique des bâtiments: **2M€**
 - Flotte de véhicules décarbonés : **3,6M€** (AP de 11,5M€)
 - Acquisition de 3 bus au GNV pour renouveler le parc bus urbains et nouveaux véhicules de collecte des déchets au GNV : **2,6M€**
 - Végétalisation de la Métropole: **0,3M€** (AP de 2M€)
- **Mettre en œuvre un plan d'urgence Mobilités Zéro-Carbone**
 - Etudes et travaux ligne 5 : **30M€** (AP de 418M€)
 - Poursuite extension L1 : **3,5M€** (AP de 50M€)
 - Politique cyclable : **3,3M€** (locations et aides à l'acquisition de vélos à assistance électrique)
 - Etudes ZFE, bornes de recharge pour véhicules électriques : **0,4M€**
- **Rénover l'Habitat**
 - Programme "Eco Cité-Ville de demain" et dispositif "Rénov/Energie »: **2,4M€**
- **Moderniser l'assainissement**
 - Station d'épuration MAERA à **énergie positive**, "**zéro nuisance**" et autosuffisante : **3M€**
- **Construire une Métropole « Zéro Déchets »**
 - Rénovation des déchèteries : **2,9M€**
 - Colonnes d'apport volontaire (emballages, papier, verre) et plateformes de compostage bio-déchets et déchets verts : **1,5M€**
 - Travaux d'extension du centre de tri des déchets recyclables secs : **2M€**
 - Sensibiliser pour un meilleur tri : **1,5M€**

Gratuité des transports publics pour les jeunes et seniors dès septembre 2021

Financer des projets structurants avec l'APCP "Mobilités Actives"
150M€

APCP "Modernisation MAERA" 110M€

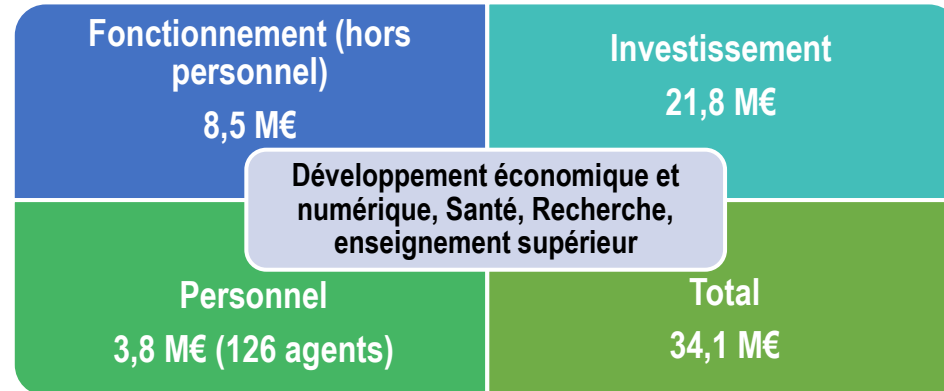
Réfléchir à la mise en place d'une tarification incitative afin de diminuer le coût des déchets pour le territoire

Orientation 2 : Une Métropole pour l'épanouissement de chacun

Au travers de cette seconde orientation, le budget 2021 porte des actions en faveur de l'épanouissement des habitants et de l'avenir du territoire. Les crédits inscrits en 2021 participent à la relance économique et à la cohésion du territoire, et favorisent la promotion du sport et de la culture. Voici quelques exemples d'actions portées par le budget 2021 sur cette orientation :

Fonds de soutien à l'économie 3,5M€	Le tourisme comme moteur de l'économie locale 3,2M€	Projet MED VALLEE Autour de la santé, l'environnement, l'alimentation et le bien-être
Rénovation urbaine NPRU Cévènes/Mosson 8,6M€	Aides à la rénovation de l'habitat ancien dégradés 7M€	Fonds d'Aide aux Jeunes 0,4M€
Soutien aux clubs et manifestations sportives 13,5M€	Ouverture du nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional en septembre 2021	AP "Acquisition instruments pour le nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional" 0,8M€

Dynamiser l'économie ...



La crise sanitaire du Covid-19 que nous traversons actuellement se transforme progressivement en une crise économique et sociale sans précédent.

La Métropole de Montpellier devra savoir faire face au défi économique, être à la hauteur des enjeux de soutien à tous les acteurs de l'économie.

Fonds de soutien à l'économie: 3,5M€

Actions du budget 2021 :



Faciliter la croissance des jeunes entreprises avec le Business & Innovation Centre (BIC) : 1,2M€ (fonctionnement et investissement)

- 3 sites d'incubation : Cap Alpha, Cap Oméga et MIBI
- Label French Tech : soutien à la filière de l'économie numérique

Soutenir l'Enseignement supérieur et la recherche (CPER ESRI) : 1,1M€

Agir en faveur de l'insertion et de l'emploi

- Les Rencontres pour l'Emploi, soutien aux structures, projet Podem (fonctionnement) : **1,3M€**
- Fond de soutien à l'économie : **3,5M€**
- Agence de développement économique à l'échelle métropolitaine (fonctionnement): **0,1M€**

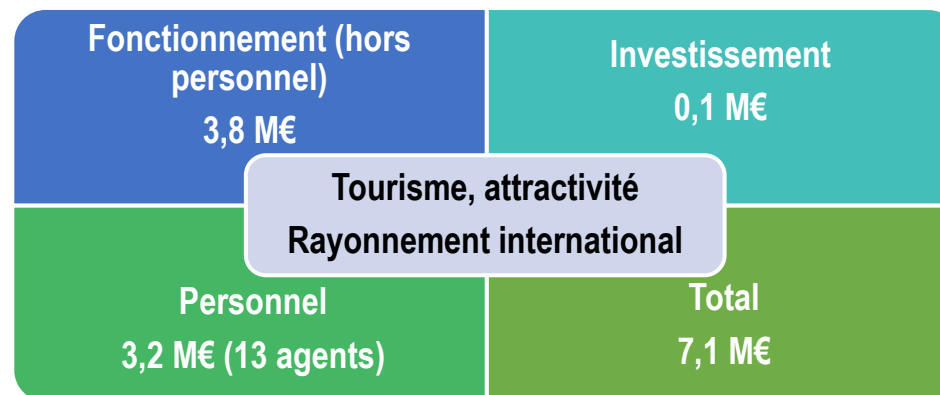
Promouvoir l'agroécologie : 0,3M€ (fonctionnement et investissement)

Créer une « Montpellier Med Vallée » : 0,1M€ en fonctionnement (grand pôle économique autour de la santé, l'environnement, l'alimentation et le bien-être)

Aménager le territoire

- Etudes d'aménagement de parcs d'activité : **3,2M€**
- Concessions d'aménagement : **7,6M€** (Ode à la Mer, Lauze Est et ZAC Marcel Dassault 2^{ème} extension à St Jean-de-Védas, Jules Rimet à Sussargues, ZAC Charles Martel extension à Villeneuve-lès-Maguelone)

... et soutenir l'attractivité du territoire



Actions du budget 2021 :

Faire du tourisme un moteur de l'économie locale : 3,2M€ (fonctionnement)

- Office de tourisme métropolitain (subvention de fonctionnement): 2,3M€
- Plan de relance au secteur (subvention de fonctionnement): 0,3M€
- Tourisme d'affaires (congrès) : 0,4M€

Promouvoir le rayonnement international du territoire : 0,5M€ (fonctionnement)

Missions à l'international et accueil de délégations étrangères

Agir pour le logement et la cohésion sociale



Fonctionnement (hors personnel) 5,3 M€	Investissement 33,8 M€
Politique de la Ville et cohésion sociale, Habitat, logement, Égalités, Inclusion des publics fragiles et Bien vieillir	
Personnel 4,1M€ (94 agents)	Total 43,2 M€

Actions du budget 2021 :

Protéger les plus fragiles avec la Téléalarme : 0,13M€ (fonctionnement)

Système d'assistance d'urgence qui équipe 1500 personnes âgées ou à mobilité réduite à leur domicile dans des conditions de sécurité optimales.

Réduire les inégalités avec le Fonds d'Aide aux Jeunes : 0,4M€ (fonctionnement)

Soutenir la vitalité démocratique avec le contrat de ville de l'Etat dans les 12 Quartiers Prioritaires de la Ville de Montpellier : 0,9M€ (fonctionnement)

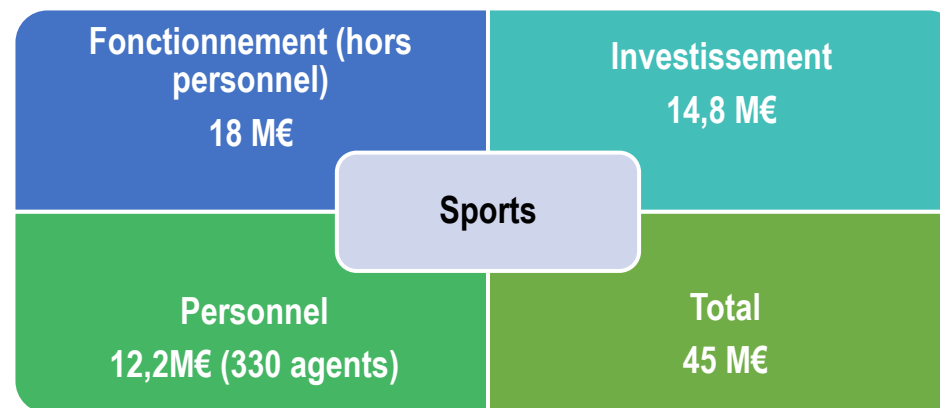
Rénover l'Habitat et les Parcours Résidentiels

- Soutien aux bailleurs sociaux pour la réalisation de logements locatifs: **3,9M€**
- Aides aux bailleurs sociaux et propriétaires privés pour les logements anciens dégradés et la rénovation de l'habitat privé : **7M€**
- Fonds de Solidarité Logement (FSL) : **2,5M€** (aides aux ménages en grande précarité et aux associations œuvrant dans l'accompagnement social)
- Rénovation urbaine : **8,6M€** pour les opérations NPRU quartiers Cévennes et Mosson

Répondre à l'évolution démographique avec le nouveau cimetière intercommunal : 12,9M€ (fonctionnement et investissement)

11 000 places en caveau sur le site de Grammont à Montpellier afin de répondre aux besoins des 31 communes du territoire.

Promouvoir la pratique sportive



La Métropole apportera son soutien à l'organisation des manifestations sportives de niveau local, national et international en 2021 qui sera encore une année incertaine suite à la crise sanitaire.

Elle poursuivra son action en faveur des clubs de haut niveau et associations sportives.

Soutien aux clubs et manifestations sportives : 13,5M€



Actions du budget 2021 :

Améliorer le réseau des piscines

- Réhabilitation du Centre Nautique Neptune dans le quartier de la Mosson à Montpellier : **2,9M€**
- Réhabilitation de la piscine Jean Taris en quartier ciblé politique de la Ville à Montpellier : **0,2M€**
- Maintenance et fonctionnement des 14 piscines du réseau : **3M€** dont 1,2M€ pour la Piscine Olympique d'Antigone à Montpellier
- Travaux d'amélioration des 14 piscines du réseau : **2M€**

Créer un parc Multi-glisse à Baillargues

Aménagement d'un espace de loisirs pour la pratique des sports de glisse (télési nautique, wakeboard) et les activités de pêche : **5,2M€**

Rénover les stades et palais des sports

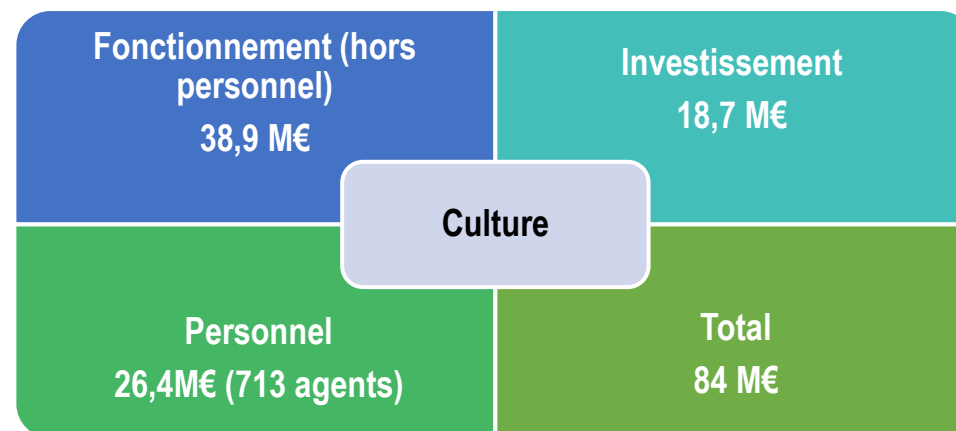
- Mise en accessibilité des espaces d'accueil public (Palais des Sports René Bougnol, patinoire Végapolis et base de canoë kayak) : **2,8M€**
- Entretien et travaux dans le complexe Yves du Manoir : **1,2M€** (dont rénovation de la pelouse du terrain Eric Béchu)
- Entretien et travaux du Stade de la Mosson : **0,8M€**
- Entretien et travaux du Palais des Sports Renée Bougnol : **0,4M€**

Promouvoir le développement du sport

- Subventions de fonctionnement aux clubs : **9,4M€**
- Prestations de service (fonctionnement) : **4,1M€**



Valoriser notre patrimoine culturel



Notre Métropole doit redevenir une métropole de la culture et des artistes en renforçant son soutien à la création et à la diffusion.

Elle continuera à soutenir les festivals à rayonnement national et international ainsi que les manifestations culturelles dans les communes du territoire.

**Ouverture du nouveau
Conservatoire à
Rayonnement Régional en
septembre 2021**



Actions du budget 2021 :

Favoriser l'accès à la culture avec le réseau de lecture publique

- Budget de fonctionnement du réseau de 15 médiathèques métropolitaines (hors masse salariale) : **3,4M€**
- Travaux d'intégration de la médiathèque Federico Fellini au sein de la médiathèque Emile Zola : **2,2M€**

Mettre en avant l'art public avec le Centre d'Art Contemporain

Subvention à l'établissement : **3,4M€** (intègre la participation versée auparavant à l'ESBAMA à 1,6M€)

Construire un nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional :

- Travaux de construction avenue du professeur Grasset à Montpellier : **6,7M€**
- Acquisition de matériel de musique : **0,8M€**
- Budget de fonctionnement (hors masse salariale) : **1,4M€**

Poursuivre la politique ambitieuse d'expositions du Musée Fabre

- Fonctionnement (frais de personnel, gardiennage, entretien): **7,3M€**
- Investissement (achat d'œuvres, réaménagements) : **1,8M€**

Offrir un espace pédagogique pour la jeunesse avec l'Ecolothèque :

2,2M (fonctionnement, travaux, équipements)

Soutenir les festivals et les manifestations culturelles :19,8M€

- Opéra et Orchestre de Montpellier (subvention de fonctionnement): **13,6M€**
- Soutien financier à l'EPIC Domaine d'Ô et aux différents festivals organisés sur le site (fonctionnement): **3,1M€**



C. Les ressources du Budget Primitif 2021

1. Les recettes de fonctionnement du budget principal

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues à hauteur de **568M€** sur le budget principal en 2021. Ces recettes sont encore impactées par la **crise sanitaire avec une perte de produit estimée à -12,5M€ notamment en matière fiscale** (Versement Mobilité, CFE, CVAE et taxe de séjour).

Le budget 2021 pourra être actualisé en cours d'année en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

L'année 2021 est aussi la première année de perception d'une part de la TVA nationale pour compenser la perte totale de produit de taxe d'habitation suite à la réforme de suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement du budget principal :

RECETTES BUDGET PRINCIPAL EN M€ (inclus Transports)	BP 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution
Recettes réelles de fonctionnement	557	550	568	3%
Impôts et taxes	361,6	363,5	390,1	7%
Dotations, compensations	58,6	63,0	56,9	-10%
Attributions de compensation	70,9	63,8	64,8	2%
Produits des services	34,7	33,8	36,0	6%
Autres recettes	31,1	26,2	20,4	-22%

La fiscalité et les taxes transférées

Les recettes fiscales attendues en 2021 s'élèvent à un total de 390M€.

Evolution des bases fiscales : Revalorisation forfaitaire des bases déterminée par référence à l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation harmonisée du mois de novembre de l'année précédente (IPCH) : **0,2% selon l'indice de novembre 2020**.

- **Taxe d'habitation (TH) : année blanche, pas de dynamique de TVA**

Dès 2021, suite à la réforme de la suppression de la taxe d'habitation sur résidence principale la Métropole perçoit le transfert d'une fraction de la TVA nationale pour compenser sa perte totale de produit de taxe d'habitation sur résidence principale sur la base des valeurs locatives 2020 et du taux 2017, soit un produit estimé à 90,8M€.

- **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : effet du dégrèvement partiel exceptionnel 2020 pour le secteur touristique**

Pour répondre aux conséquences économiques de la crise sanitaire, la Métropole a accordé en 2020 un dégrèvement de 66% de la CFE, compensée pour moitié par l'Etat, à certaines catégories d'entreprises fortement impactés: les entreprises du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel. L'effet de ce dégrèvement viendra impacter notre produit de CFE 2021 pour un montant estimé à 1,6M€ et s'ajouter à une évolution physique des bases estimée à -1%.

- **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : impact de la crise sanitaire décalé à 2022**

Le produit prévu de 35,7M€ est basé sur la notification des services fiscaux de novembre 2020, soit une baisse de -1,4% par rapport au BP2020. Il semblerait que les entreprises aient moins utilisé la modulation de leurs acomptes que ce qui était attendu. Cependant l'effet de la crise sanitaire sera surtout reporté en grande partie sur le produit 2022, à valeur ajoutée constante.

- **Le Versement Mobilités : une produit soumis aux aléas de la crise sanitaire**

Le produit 2021 reste incertain en raison du prolongement de la crise sanitaire, il a été évalué à +1% par rapport au produit effectif 2020 (pour un taux de 2% sur les salaires). La perte de recettes en 2020 a été moindre qu'attendue grâce notamment au dispositif de chômage partiel mis en place dans les entreprises de notre territoire et pris en charge par l'Etat.

- **La taxe de séjour: un produit stable par rapport à 2020**

Le budget 2021 prévoit un produit de TSI de 2,6M€. La baisse 2020 a été moins forte que prévue en raison notamment du rattrapage de versement des plateformes. Cependant cette recette reste soumise à l'évolution de la crise sanitaire en 2021 et l'hypothèse de fréquentation de -20% par rapport à 2019 pourrait être revue dans le courant de l'année.

Focus sur la Taxe d'Ordures Ménagères (TEOM) et la taxe GEMAPI : un nouvel équilibre financier proposé pour ces compétences

Ces deux compétences sont censées être assumées grâce à des recettes dédiées, et plus particulièrement une fiscalité propre. Or l'évolution récentes des dépenses tant de fonctionnement que d'investissement de ces deux politiques publiques a considérablement déséquilibré leur financement.

Taxe d'Ordures Ménagères (TEOM) : maîtriser le déficit

Suite à la fermeture du casier de Castries, le modèle de financement de cette compétence n'est plus soutenable avec l'exportation du traitement d'une partie de nos déchets (surcoût supérieur à 10M€ en 2020). Il est nécessaire de retrouver un équilibre dans la gestion de cette politique et de faire évoluer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dès 2021 avant de réfléchir à la mise en place d'une tarification incitative.

Taxe GEMAPI : Investir pour la sécurité des habitants

Dans le cadre d'une politique volontariste d'investissements pour la sécurisation des habitants et des milieux naturels, une évolution du produit est proposée pour 2021, dans la limite des dépenses liées au financement de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Pour 2021 il est proposé:

Une évolution de +1,1 points du taux de TEOM, soit 84,1M€ de produit attendu

Une évolution de 2M€ du produit GEMAPI, soit 5M€ de produit attendu

Les principaux montants estimatifs pour 2021 sont indiqués dans le tableau ci-après (hors reversement SRU) :

	Taux	Bases	Montants	
Impôts Entreprises	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	<i>Pas d'augmentation de taux</i>	Revalorisation des bases : 0,2% et augmentation des loyers : +0,6% Evolution physique estimée à -1,0%	60 M€
	Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE)	<i>Taux national et progressif en fonction du chiffre d'affaires</i>	Bases réelles connues avec un décalage, estimation DDFIP	35,7 M€
	Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	<i>Tarifs nationaux, Coefficient inchangé</i>	Evolution nulle pour les établissements alimentaires et négative pour les autres (-15%)	5,6 M€
	Impositions Forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	<i>Tarifs nationaux</i>	Evolution nominale anticipée à 0,6%	2,2 M€
	Versement Mobilité (VM, ex-VT)	<i>Pas d'augmentation de taux (2% des salaires)</i>	Evolution de 1% par rapport à 2020	91 M€
Impôts Ménages	Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences secondaires	<i>Pas d'augmentation de taux</i>	Pour les résidences secondaires : revalorisation des bases à 0,2% et évolution physique à 2,0%	4,6 M€
	Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	<i>Pas d'augmentation de taux</i>	Revalorisation des bases: 0,2% et augmentation des loyers : 0,6% - Evolution physique à 0,5% (HAB) et 1,0% (LC)	1,1 M€
	Taxe sur le Foncier non bâti (TFNB)	<i>Pas d'augmentation de taux</i>	Revalorisation des bases: 0,2% Evolution physique à 0%	0,9 M€
	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	<i>Avec une évolution du taux de 1,1 points</i>	Revalorisation des bases: 0,2% et augmentation des loyers : 0,6% - Evolution physique à 1,0%	84,1 M€
Autres Taxes	TVA	<i>Fraction de TVA nationale transférée calculée à partir des bases TH sur résidences principales 2020 et du taux TH 2017</i>		90,8 M€
	Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TFCE)	<i>Tarifs nationaux, Coefficient inchangé</i>		4,8 M€
	Taxe de séjour (TS)	<i>Pas d'augmentation de taux</i>	Baisse de fréquentation de 20% par rapport à 2019	2,6 M€
	Taxe GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)	<i>Avec une augmentation du produit voté de 2M€</i>		5 M€

Les autres recettes de fonctionnement

- **Les dotations et compensations : 57M€**

La dotation d'intercommunalité s'élèvera à 42,4M€ et la dotation de compensation à 3,25M€, pour un total de 45,7M€, soit une baisse de -1,5% par rapport au BP2020. Il n'y aura pas de reprise financière suite à la suspension du pacte de Cahors en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est prévu à hauteur de 7,4M€, comme en 2020, car l'enveloppe globale et le CIF de la Métropole devraient rester stables. Le montant de l'enveloppe nationale du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), est désormais figé à 1 milliard d'euros, comme les années précédentes et l'ensemble territorial métropolitain reste éligible à cette péréquation du fait d'un potentiel financier agrégé inférieur de plus de 20% à la moyenne nationale actuelle.

Les compensations fiscales sont estimées à 3,8 M€, en diminution de -50% par rapport à 2020 en raison du transfert des anciennes compensations TH qui sont dorénavant comprises dans le produit de TVA récupéré, suite à la réforme de la TH.

- **Attributions de compensation versées par les communes (ACF) : 47,4M€** ; ce montant tiendra compte des transferts nouveaux évalués en 2021.

En 2021 un nouveau pacte financier et fiscal sera élaboré dans la concertation avec les communes afin d'établir un socle robuste pour les relations financières et d'être à la hauteur des enjeux du territoire : Dotation de Solidarité Communautaire, régime des attributions de compensation notamment pour la voirie, et règles concernant les Projets Urbains Partenariaux ou les fonds de concours. Par ailleurs, un bilan des transferts de charges 2017-2021 sera réalisé en cours d'année.

- **Dotation de Compensation versée par le Conseil Départemental de l'Hérault : 17,4M€.**

- **Les produits des services : 36M€**

Ce produit est en évolution de +6% par rapport au BP 2020 du aux modalités de confinement, avec une ouverture plus large des services publics, à la différence du premier confinement de mars 2020. Les produits des services sont constitués par les redevances d'occupation du domaine public liées à la voirie, les droits de stationnement, les recettes des réseaux ainsi que par les remboursements au titre de convention de mise à disposition descendante. Il intègre aussi la mise en place des marchés de location-vente des vélos à assistance électrique pour 2021.

2. Les recettes d'investissement du budget principal

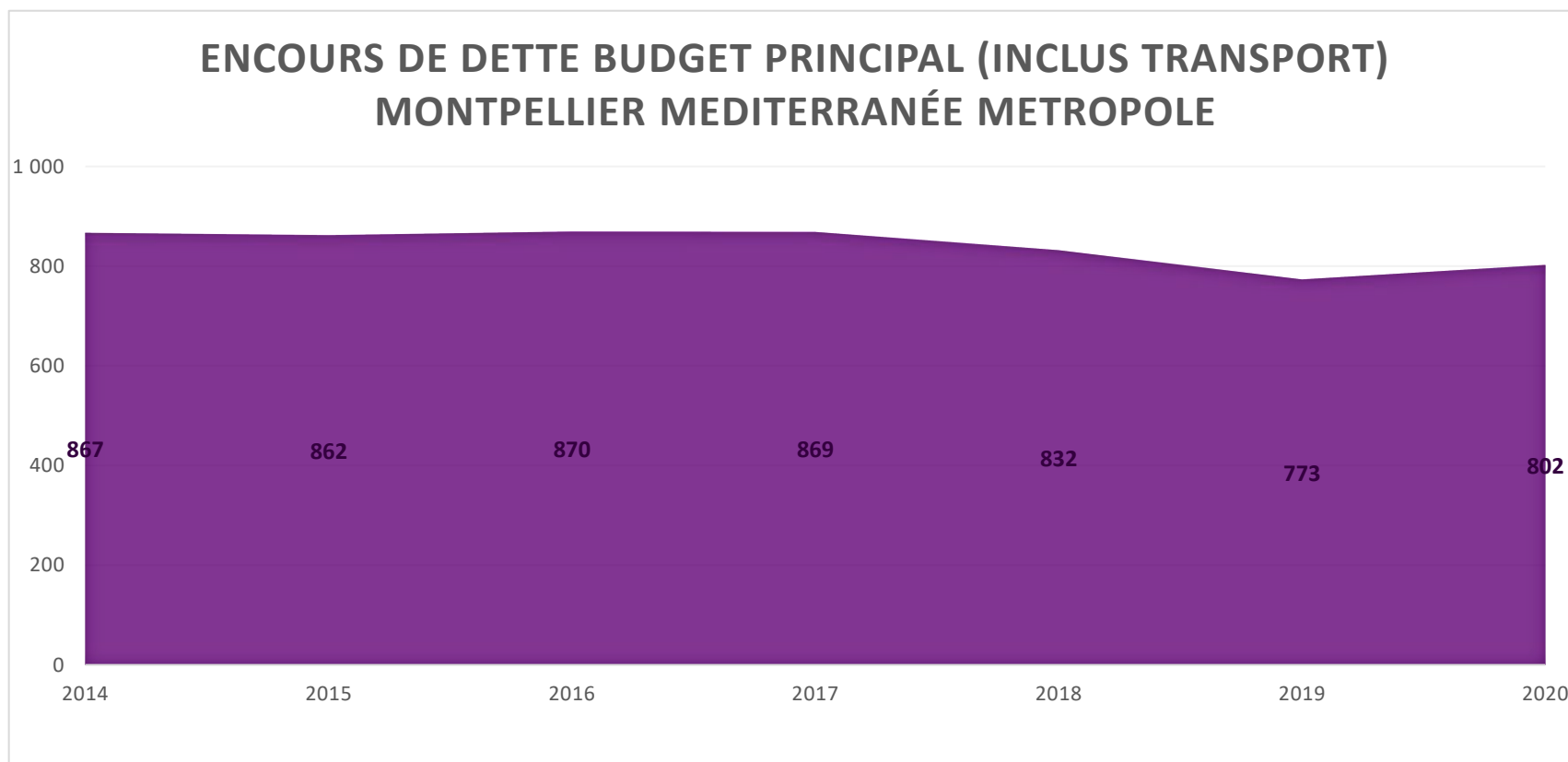
- **Subventions** : 48,8M€, soit +14% par rapport au BP 2020

La Métropole s'engage sur ce mandat à maintenir un niveau important de subventions reçues, en menant une politique volontariste de recherche de financements locaux, nationaux et européens. Un dossier a ainsi été déposé auprès de la préfecture en janvier au titre de la rénovation thermique des bâtiments, afin de pouvoir bénéficier de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) mise en place par l'Etat dans le cadre du plan de relance.

Budget Principal	48,8 M€	Ligne 5 tramway (12,3M€), Voirie et espace public (9,6M€), Habitat (8,9M€), Aménagement urbain (4,7M€), GEMAPI (2,8M€), Culture et Sports (2,5M€), PUP (2,2M€), Transition énergétique (1,9M€)
-------------------------	---------	--

- **FCTVA** : 8,7 M€ sur le budget principal (inclus 0,7 M€ pour les transports), ce produit reste identique au BP2020
- **Attributions de Compensation d'Investissement (ACI)** : 17 M€ à périmètre constant, part des dépenses d'investissement Voirie transférées en 2015 incluses dans les attributions de compensation de fonctionnement transférées soit à hauteur de 30% avec bonification, soit à hauteur de 100% sans bonification.
- **Amendes de police** : 4,4 M€, dispositif qui est remplacé pour partie depuis 2018 par une redevance d'occupation du domaine public, dénommée forfait post-stationnement qui est reversé par la Ville de Montpellier à la Métropole.
- **Taxe d'Aménagement** : 3M€, ce produit affecté à la voirie revient à la métropole qui en reverse une partie aux communes en concertation avec elles.
- **Emprunts** : l'emprunt d'équilibre du BP2021 s'élève à ce stade à 199,2 M€ pour le budget principal; il s'agit d'un montant plafond d'emprunt prévisionnel en cas de réalisation à 100% des prévisions budgétaires 2021.

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2021 s'élève à 802,4 M€ sur le budget principal (inclus crédits Transports), soit 1677€ par habitant :



La Métropole a connu un désendettement progressif depuis 2014. Pour rappel la stratégie financière de ce nouveau mandat repose sur le principe d'une gestion rigoureuse de la dette : il s'agit de contenir la dette pour pouvoir investir pour le long terme dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.

Stratégie financière pour le mandat : Libérer nos capacités par une gestion rigoureuse de la dette

D. Les emplois du Budget Primitif 2021

1. Les dépenses de fonctionnement du budget principal

Les dépenses réelles de fonctionnement attendues pour 2021 s'élèvent à 494M€ pour le budget principal. Les dépenses de fonctionnement du BP 2021 comprennent 2,6 M€ pour les dépenses sanitaires et mes mesures de soutien aux acteurs économiques dans le contexte de la crise économique et sanitaire actuelle :

Dépenses liées à l'épidémie de Covid-19	Coût budgétaire
Provision pour soutien aux professionnels pendant la crise, fonds de garantie congrès, dépenses sanitaires (achat de matériel, dépenses d'entretien) et plan de relance post COVID sur la subvention Office de Tourisme	2,6M€

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal :

DEPENSES BUDGET PRINCIPAL EN M€ (inclus Transports)	BP 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution
Dépenses réelles de fonctionnement	455	491	494	1%
Charge à caractère général	156,2	177,9	182,1	2%
Charges de personnel	110	113,5	116,7	3%
Subventions et participations	129	139,5	148,7	7%
Charges financières	25,4	24,6	20,9	-15%
Autres dépenses	35	35,5	25,6	-28%

Les charges de fonctionnement courant

Charges à caractère général : 182 M€ soit +2% par rapport au BP 2020

Les charges à caractère général représentent les charges nécessaires au fonctionnement courant des services publics : dépenses d'énergie, de nettoyage, d'achats de matériel et fournitures, les contrats de prestation de service et d'entretien de la voirie et des équipements publics, etc.

Les variations prévues sur ce type de charges en 2021 concernent principalement les secteurs des espaces publics, de la culture et des mobilités.

Evolution des charges à caractère général :

Charges à caractère général en M€	BP 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution en %
Budget principal (inclus Transports)	156,2	177,9	182,1	2%

Principaux secteurs des charges à caractère général en 2021:

THEMATIQUES	BP 2021
Propreté et gestion des déchets	99,6 M€
Gestion des espaces publics	20,8M€
Culture	12,3 M€
Sports	8,5 M€
Mobilités	6,3 M€
Communication	4,1 M€
Moyens généraux et bâtiments	14,2 M€

Les subventions aux associations et partenaires (hors DSP Transports): 48,8 M€

La Métropole reconduit en 2021 son important soutien à la vitalité associative et ses partenaires. Elle poursuit notamment ses mesures de soutien de l'économie et en faveur de l'attractivité du territoire pour faire face à la crise sanitaire pour 2,1M€.

Les principales enveloppes de subventions 2021 s'établissent comme suit :

THEMATIQUES	BP 2021
Culture	26,5 M€
Sports	9,5 M€
Développement Economique, tourisme, rayonnement international	4,9 M€
Mesures exceptionnelles de soutien face à la crise sanitaire	2,1 M€
Transports	2,6 M€
Habitat	0,9 M€
Transitions énergétique	0,7 M€

Les Transports

Le budget annexe Transport est supprimé au 1^{er} janvier 2021 et les crédits afférents à cette compétence sont réintégrés au budget principal et individualisés sous une sous-fonction dédiée afin d'avoir une comptabilité analytique précise de ces crédits.

La contribution financière au délégataire TAM (SFE et compensations tarifaires) s'élève à 72,4M€ et intègre les éléments suivants :

- Déploiement en année pleine de la gratuité des transports publics pour les métropolitains les weekends
- Mise en place en 2021 de la seconde phase de la gratuité pour les jeunes et les seniors métropolitains

Un point sera fait à la fin du premier semestre pour chiffrer l'impact de la crise sanitaire sur les comptes du délégataire.

Les charges de personnel

Les charges de personnel (budget principal) : 116,7M€, soit + 2,8% par rapport au BP 2020

Principaux éléments d'évolution de BP2020 à BP2021 :

- Effets exogènes liées à la démographie et à la réglementation : PPCR/revalorisation des grilles indiciaires, avancement d'échelon (1M€)
- Politique salariale de la Métropole : avancement de grades et promotions internes, nouveaux recrutements (0,8 M€)

Evolution des charges de personnel du budget principal :

Charges de personnel en M€	BP 2019	BP 2020	BP 2021	Dont évolutions démographiques et réglementaires	Dont décisions propres à la métropole	Evolution en %
Budget principal (inclus Transports)	109,5	113,5	116,7	1	0,8	2,8%

Recettes liées à la masse salariale mutualisée : **16,5M€** (agents transférés de la Ville de Montpellier à la Métropole et remboursés par la Ville à la Métropole dans le cadre des conventions de gestion).

Les principaux postes de masse salariale en 2021 sont les suivants pour un total de masse salariale consolidée (budget principal et budgets annexes) de 117M€:

Répartition de la masse salariale	en M€
Culture	26,4
Voirie et Espace public	17,7
Sports	12,2
Aménagement durable, urbanisme et maîtrise foncière	5,1
Gestion des déchets	7,8
Economie, innovation et attractivité	7,0
Eau, assainissement et lutte contre les inondations	5,1
Transports et Mobilités	3,5
Politique de la ville, habitat et cohésion sociale	4,1
Autres (services supports)	28,5

Stratégie financière pour le mandat : Maîtriser la section de fonctionnement

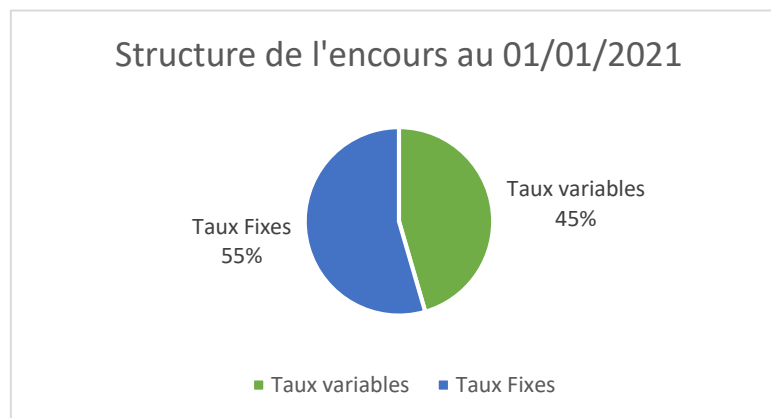
Les charges financières

Les charges financières s'établissent à **20,9M€** en 2021 pour le budget principal.

Les charges financières 2021 comprennent l'hypothèse d'une évolution des taux d'intérêt de 1 point : cette hypothèse prudentielle a pour objectif de prendre en compte la grande incertitude qui caractérise aujourd'hui les marchés financiers dans un contexte actuel de taux d'intérêt historiquement faibles.

Structure de la dette au 01/01/2021 :

- Structure de l'encours de dette équilibrée entre **taux fixes (55 %) et taux variables (45 %)** : la Métropole pourra donc bénéficier d'économies significatives du fait de la faiblesse des taux tout en conservant une **sécurisation suffisante** en cas d'une éventuelle hausse des taux.



- **Taux moyen global** de la dette de Montpellier Méditerranée Métropole à **2,28%** (3,4% en taux fixe et 0,83% en taux variable) contre 2,51% l'année précédente : la Métropole est **bien positionnée** par rapport à la moyenne des collectivités de la strate
- Diversification de la dette de Montpellier Méditerranée Métropole avec plus de **14 prêteurs** : la Métropole **sécurise son risque de contrepartie**

- **Durée résiduelle moyenne** de la dette de Montpellier Méditerranée Métropole à **13 ans et 11 mois** : la Métropole présente des **maturités d'emprunts adaptées** à la nature de ces investissements
- **94% de l'encours de dette est classé en 1A sur la Charte Gissler** : la Métropole bénéficie d'un bon classement de son encours en taux fixe ou en taux variable sans option

Les objectifs de la Métropole de Montpellier pour 2021 sont de maintenir l'équilibre entre les emprunts à taux fixe et à taux variables, tout en cherchant à bénéficier de taux attractifs et de la souplesse actuelle de l'offre d'emprunt. Des actions de sécurisation et d'optimisation seront poursuivies afin de bénéficier d'éventuelles opportunités de marchés : optimisation des types de taux, réduction de marges, optimisation de la trésorerie.

Les autres charges

- **La contribution au Service Départementale d'Incendie et de Secours (SDIS) : 17,35 M€**, en progression de **+1%** par rapport à 2020
- **Fonds d'Aides aux Jeunes en Difficultés (FAJ)/Fonds de Solidarité Logement (FSL) : 2,8M€**
- **Attributions de compensation versée aux communes à périmètre constant : 2,5M€**
- **La Dotation de Solidarité Communautaire : 1M€** instituée dès l'installation de la nouvelle mandature et confirmée en 2021

2. Les dépenses d'investissement

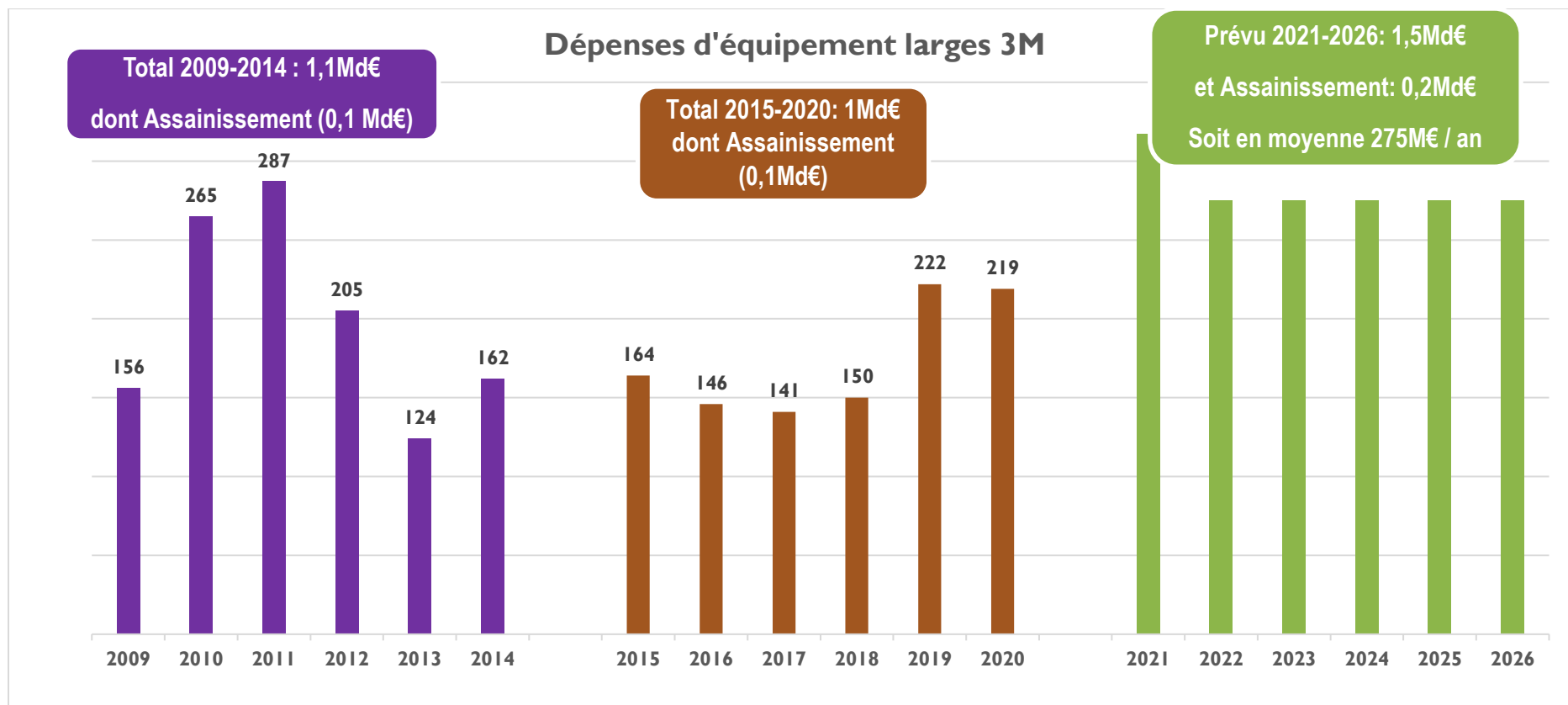
La maîtrise de la section de fonctionnement et la gestion active de la dette ont pour objectif de financer un important plan pluriannuel d'investissement.

Le budget total en dépenses d'investissement réelles s'établit à 447,6 M€ pour 2021, dont 300 M€ de dépenses d'équipement (avec subventions et fonds de concours). Les 300 M€ de dépenses d'équipement que la Métropole prévoit en 2021 s'inscrivent dans un plan pluriannuel à définir de 1,5 Md€ de dépenses d'équipement sur la durée du mandat.

La programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) : Investir 1,5 milliards d'euros sur 6 ans

La PPI comprend l'ensemble des projets d'investissement de ce mandat et sera un levier déterminant de la relance face à la crise économique et sanitaire.

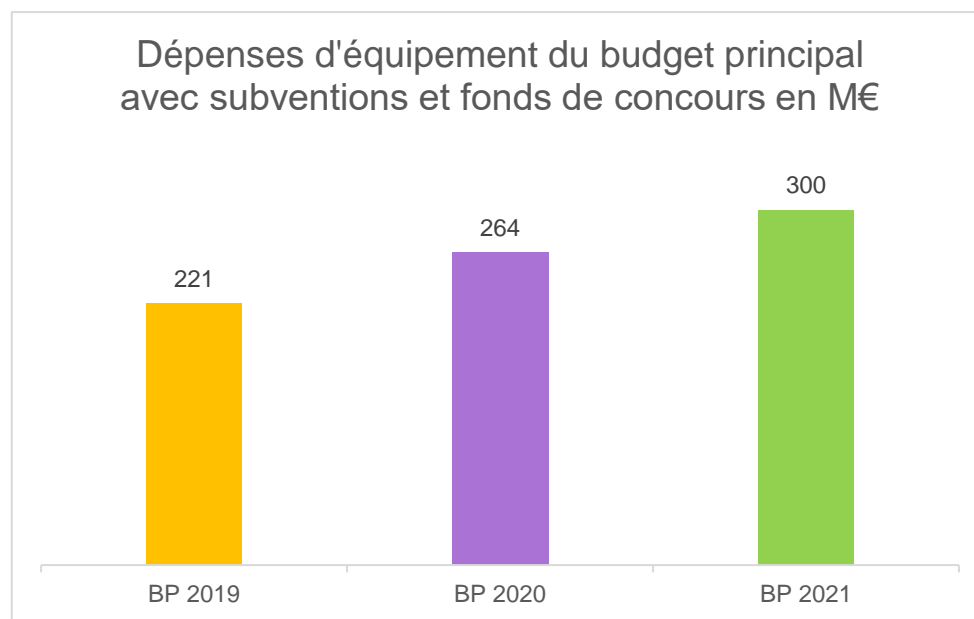
Stratégie financière pour le mandat : Investir pour le long terme dans le cadre d'une programmation pluriannuelle



Dépenses d'équipement 2021 du budget principal (inclus Transport):

Les dépenses d'équipement (avec subventions et fonds de concours) budgétées en 2021 s'établissent à 300 M€, soit une progression de +50% de programmation pluriannuelle d'investissement par rapport à la période 2015-2020. Elles s'accompagnent en outre de 2M€ de fonds de concours d'investissement pour les communes afin de soutenir l'effort d'investissement des communes membres, essentiel dans cette période de crise sanitaire.

Ces dépenses s'inscrivent dans un budget de relance économique et de transition écologique, en participant à la création de plus de 3000 emplois directs et indirects.



Les nouvelles créations d'APCP proposées en 2021:

Le BP 2021 est l'occasion de proposer la création de 11 nouvelles opérations en APCP, pour un total de 175 M€ :

LIBELLE PROGRAMME	AP AU BP 2021 EN M€
Opérations connexes ligne 5 tramway	73,6
Cœur de métropole : Comédie Esplanade Triangle	39,4
Cœur de métropole : Foch Peyroux Arceaux	17,7
Guichet unique Rénov Energie	16,6
Flotte de véhicule décarbonés	11,6
Baillargues allée alluviale	8,5
Végétalisation de la métropole	2,0
PAPI 2 Lez Juvignac	1,9
Lavérune prairies alluviales	1,6
Station d'épuration de MONTAUD (budget annexe assainissement)	1,3
Amélioration de la sécurité routière sur la RD116	1,2
Total	175,3

Les crédits d'équipement ouverts en crédits de paiement pour les années 2021 et suivantes sont présentés dans l'annexe n°3 de ce document.

Les subventions et fonds de concours versés en 2021:

Le budget 2021 intègre des subventions et fonds de concours pour un total de 51,1 M€ :

Subventions et fonds de concours en M€	BP 2021
Total	51,1
Dont aides à la pierre, rénovation urbaine	18,5
Dont subventions d'investissement à TAM dans le cadre de la DSP Transports	9,6
Dont participations à l'aménagement de parcs d'activités économiques	9,1
Dont CPER ESRI, fonds L'OCCAL et fonds d'implantation stratégique	3,5
Dont participation aux Projets Urbains Partenariaux	3,1
Dont rénovation thermique des bâtiments	2,1
Dont fonds de concours communes	2,0

Le remboursement du capital de la dette:

L'encours de dette au 1er janvier 2021 s'élève à 802M€ sur le budget principal. Cela détermine une annuité de dette de 73,1M€.

Remboursement dette en M€	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Intérêts	25,4	24,6	20,9
Capital	52,6	53,7	52,2
Annuité de la dette	78,0	78,3	73,1

85M€ sont également inscrits en dépenses et en recettes du budget consolidé au titre du refinancement de la dette et des opérations de prêt revolving, ils permettront de bénéficier d'éventuelles opportunités.

CONCLUSION

Le budget 2021 continuera d'être marqué par le contexte inédit de crise sanitaire et économique. Même si l'impact de la crise du COVID-19 a été un peu atténué par les actions d'accompagnement menées par la Métropole sur notre territoire l'incertitude demeure quant à la maîtrise de l'épidémie et à ses conséquences économiques et sociales dans les prochains mois.

Cependant, ce budget 2021 traduit la volonté de la Métropole de ne pas juste se positionner en réaction à la crise mais plutôt d'y répondre en préparant la sortie, en se positionnant pour l'avenir. Volontaire et responsable, ce budget répond ainsi aux enjeux du territoire en matière de transition écologique et de relance économique, tout en favorisant l'épanouissement de chacun.

Avec 300M€ de dépenses d'équipement dès 2021, il s'inscrit dans le cadre d'une programmation pluriannuelle d'investissement, qui sera prochainement définie pour le nouveau mandat, en nette hausse, de plus de 50%, par rapport à la période 2015-2020.

Afin de répondre en responsabilité à ces ambitions, tout en renforçant la solidarité intercommunale, ce budget 2021 recherche plus de justesse et d'équilibre dans les dépenses et les recettes, afin de libérer les capacités d'investissement de la Métropole et de l'inscrire dans une perspective et une stratégie de long terme sécurisée.

Annexe 1 – Tableaux 2021 des budgets annexes

Budget annexe Assainissement : bouclage réel par section

Section de fonctionnement Budget Annexe Assainissement 2021

Recettes Réelles de Fonctionnement : 25,6	Recettes		Dépenses		Dépenses Réelles de Fonctionnement : 9,9
		Produits des services 23		Charges de personnel 3,3	
		Dotations et participations 1,8		Charges à caractère général et de gestion courante 3,5	
		Autres recettes 0,8		Autres charges 0,5	
			Intérêts 2,6		
			Epargne brute 15,7		

Section d'investissement Budget Annexe Assainissement 2021

Recettes		Dépenses	
	Epargne Brute 15,7		Remboursement du capital de la dette 4,3
Recettes réelles d'investissement : 5,6	Emprunts 3,4		Dépenses d'équipement 17
	Subventions 0,9		
	Autres recettes 1,3		
			Dépenses réelles d'investissement : 21,3

Budget annexe Assainissement : épargne et situation financière

Chaîne de l'épargne en M€	BP 2020	BP 2021	Evolution /BP 20
Recettes de fonctionnement	25	26	1,47 %
- Dépenses de fonctionnement (hors intérêts)	7	7	3,49 %
EPARGNE DE GESTION	18	18	0,68 %
- Intérêts	3	3	-3,72 %
EPARGNE BRUTE	15	16	1,45 %
- Remboursement du capital de la dette	5	4	-14,00 %
EPARGNE NETTE	10	11	8,85 %
Recettes réelles d'investissement hors emprunt	1,7	2,2	29,6%
Dépenses d'équipement (avec subventions d'investissement)	24,8	17,0	-31,4%
Besoin de financement (emprunt)	12,1	3,5	-71,4%
Encours de dette 1er janvier en M€	84	84	
Epargne brute	15	16	
Capacité de désendettement	5,5	5,4	ans

Sur le budget annexe de l'assainissement le produit des redevances est estimé à 23M€ en 2021, soit +2% par rapport au BP2020. Il intègre une augmentation du prix de l'assainissement de 1,37€ HT/m³ à 1,39€ HT/m³, soit l'équivalent de +1,5€ /an, à l'instar des années précédentes, afin de prendre en compte la montée en charge financière du projet d'extension MAERA qui doit être financé au sein du seul budget annexe Assainissement.

Autres budgets annexes :

Equilibre du BP 2021 Métropole - Budget Assainissement non-collectif		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
MOUVEMENTS REELS dont reports	64 725	65 725
Opérations mixtes (amortissements-provisions)	1 000	
Virement à la section d'investissement		
TOTAL FONCTIONNEMENT	65 725	65 725
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		-
Opérations mixtes (amortissements-provisions)		1 000
MOUVEMENTS REELS dont reports	1 000	
EMPRUNT		-
TOTAL INVESTISSEMENT	1 000	1 000
TOTAL	66 725	66 725

Equilibre du BP 2021 Métropole - Budget Parking		
--	--	--

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
MOUVEMENTS REELS dont reports	389 500	827 000
Opérations mixtes (amortissements-provisions)	10 000	
Virement à la section d'investissement	427 500	
TOTAL FONCTIONNEMENT	827 000	827 000

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		427 500
Opérations mixtes (amortissements-provisions)		10 000
MOUVEMENTS REELS dont reports	437 500	-
EMPRUNT		-
TOTAL INVESTISSEMENT	437 500	437 500

TOTAL	1 264 500	1 264 500
-------	-----------	-----------

Equilibre du BP 2021 Métropole - Budget Eau potable		
---	--	--

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
MOUVEMENTS REELS dont reports	1 158 350	1 197 800
Opérations mixtes (amortissements-provisions)	27 100	
Virement à la section d'investissement	12 350	
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 197 800	1 197 800
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		12 350
Opérations mixtes (amortissements-provisions)		27 100
MOUVEMENTS REELS dont reports	735 900	88 100
EMPRUNT		608 350
TOTAL INVESTISSEMENT	735 900	735 900
TOTAL	1 933 700	1 933 700

Annexe 2 – Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2020

IV – ANNEXES	
PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BP 2021 SELON ARTICLE L.2313-1 DU CGCT	

PRESENTATION DU BP 2021 SELON ARTICLE L.2313-1 DU CGCT

1 - Eléments de contexte

Dans le contexte d'une crise sanitaire et économique inédite, la Métropole a tenu son Débat d'Orientations Budgétaires le 1^{er} février 2021. Ce débat conforte le positionnement de responsabilité et de soutien de la Métropole pour son territoire et construit une stratégie financière à la hauteur des projets du mandat au tour de trois leviers :

- **Maîtriser la section de fonctionnement**
- **Libérer nos capacités par une gestion rigoureuse de la dette**
- **Investir pour le long terme dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de 1,5 milliards d'euros sur 6 ans**

Ce budget 2021 doit aussi répondre aux enjeux d'un territoire qui poursuit sa croissance et aux projets engagés dans le cadre d'une programmation pluriannuelle d'investissement qui sera définie par la nouvelle équipe métropolitaine.

Avec près de 300M€ de dépenses d'équipement, soit +50% de programmation pluriannuelle d'investissement par rapport à la période 2015-2020, ce budget s'inscrit dans une double orientation :

- Une Métropole qui investit pour la transition écologique avec un plan d'urgence mobilités zéro carbone et la gratuité des transports publics
- Une Métropole qui investit pour l'épanouissement de chacun et pour la relance économique.

Pour ce faire, la Métropole de Montpellier va rechercher plus de justesse et d'équilibre dans les dépenses et les recettes, tout en renforçant la solidarité intercommunale pour un budget 2021 volontaire et responsable.

2 - Priorités du budget

Le budget 2021 de Montpellier Méditerranée Métropole s'articule autour de deux orientations :

Orientation 1 : Une Métropole qui investit pour la transition écologique

- Transports et mobilités actives
- Aménagement durable
- Voiries et espace public
- Eau et assainissement
- Littoral et prévention inondations
- Déchets

Orientation 2 : Une Métropole qui investit pour l'épanouissement de chacun

- Développement économique
- Attractivité et tourisme
- Logement et cohésion sociale
- Sports
- Culture

3 - Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal

3.1 - Recettes réelles de fonctionnement :

Dotations, compensations	56,9 M€
Impôts et taxes	390,1 M€
Attributions de compensation	64,8 M€
Produits des services	36 M€
Autres recettes	20,4M€
Total général	568,2 M€

3.2 – Dépenses réelles de fonctionnement:

Charges générales et gestion courante	330,8 M€
Charges de personnel	116,7 M€
Charges financières	20,9 M€
FNGIR	18,6 M€
Attribution de compensation, DSC	3,5 M€
Autres charges	3,5 M€
Total général	494 M€

3.3 – Recettes réelles d'investissement:

Recours à l'emprunt	199,2 M€
Refinancement dette, prêts revolving	85 M€
Subventions d'équipement	48,8 M€
Attribution compensation invt.	17 M€
Autres recettes	23,4 M€
Total général	373,4 M€

3.4 – Dépenses réelles d'investissement:

Capital de la dette	52,2 M€
Refinancement dette, prêts revolving	85 M€
Dépenses d'équipement	252,5 M€

Subventions d'investissement	48 M€
Autres	9,9 M€
Total général	447,6 M€

4 - Montant du budget

Pour le budget principal :

Le montant du Budget Primitif 2021 s'élève à **1 198 M€** : 612 M€ en fonctionnement et 586 M€ en investissement.

Pour le budget consolidé :

Le montant du Budget Primitif 2021 s'élève à **1 254 M€** : 643 M€ en fonctionnement et 611 M€ en investissement.

5 - Crédits d'investissement pluriannuels

Les Autorisations de Programme (AP) faisant l'objet de prévisions en 2021 sont retracées ci-après :

Budget principal :

PROGRAMME	LIBELLE PROGRAMME	LIBELLE OPERATION	AP VOTEE ANTERIEURE	VARIATION AP AU BP 2021	AP TOTAL 2021	CP 2021 AU BP 2021
CULACC01	ACCESSIBILITE CULTURE	ACCESSIBILITE AUX EQUIPEMENTS	7 349 718	-2 000 000	5 349 718	1 100 000
CULALG01	HOTEL MONTCALM – MOCO	HOTEL MONTCALM	22 500 000	0	22 500 000	343 000
CULCRR01	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	43 250 000	858 847	44 108 847	6 685 054
CULFAB01	RESTAURATION OEUVRES MUSEE FABRE	RESTAURATION MUSEE FABRE MONTPELLIER	1 628 945	0	1 628 945	120 000
CULIFZ17	INTEGRATION MEDIATHEQUE FELLINI A ZOLA	INTEGRATION MEDIATHEQUE FELLINI A ZOLA	6 200 000	363 365	6 563 365	2 202 686

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

CULMED01	MEDIATHEQUE CASTELNAU	MEDIATHEQUE AIME CESAIRE	5 630 000	0	5 630 000	14 314
DEAFAB18	FABREGUES protection Coulazou	35200 FAB COULAZOU	4 915 000	0	4 915 000	55 000
DEAGRA18	GRABELS protection Rieumassel	35200 GRA PROTECTION RIEUMASSEL	3 600 000	0	3 600 000	50 000
DEALAT18	Lattes protection basse vallée Mosson	35200 LAT VALLEE MOSSON	3 591 000	0	3 591 000	1 200 000
DEASHD18	Schéma hydraulique Verdanson pont via do	35200 MPL SH VERDANSON VOIE DOMITIENNE	120 000	0	120 000	0
DEASHV18	Schéma hydraulique du Verdanson	SH du Verdanson	7 000 000	0	7 000 000	3 722 237
DEEESR01	CPER/ESRI UNIVERSITE ET PARTENARIATS	CPER ESRI UNIVERSITES ET PARTENARIATS	11 803 080	0	11 803 080	0
DEEPMI17	PACTE MEDITERRANEEN D'INNOVATION MONTPELLIER CAPITAL SANTE	PACTE METROPOLITAIN D'INNOVATION	3 590 000	0	3 590 000	0
DMOVE18	Vélo Station Gare Saint-Roch	Vélo Station Gare Saint-Roch	840 000	0	840 000	0
DPVDEC18	Modernisation parc déchèteries Métropole	Modernisation du parc de déchèteries	6 972 000	0	6 972 000	2 903 546
DPVDTR18	Extension renov centre tri DEMETER	Extension rénovation centre tri DEMETER	20 175 396	0	20 175 396	1 988 630
DRICIN18	Cité intelligente	CITE INTELLIGENTE	7 110 000	0	7 110 000	1 803 750
DRIEXT18	Extension du SDAN	Extension du schéma directeur d'aménagement numérique	3 333 333	0	3 333 333	664 916
DUHCNM01	CONTOURNEMENT NIMES MONTPELLIER	DTV Contournement Nîmes Montpellier	80 838 298	0	80 838 298	125 000
DUHESR01	CPER LOGEMENT ETUDIANT / VIE ETUDIANTE	CPER LOGEMENT ETUDIANT / VIE ETUDIANTE	2 554 043	0	2 554 043	555 988

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

DUHPIE18	Aides à la pierre sur fonds propres	AIDES A LA PIERRE SUR FONDS PROPRES	16 800 000	0	16 800 000	1 895 357
FONAMU03	OPERATIONS D'AMENAGEMENT A VOCATION ECO	REQUALIFICATION PARC SALAISON	23 671 102	0	23 671 102	120 000
FONAMU04	DESARTIFICIALISATION ET TRANSFERT DES COMMERCES DU FENOUILLET	DESARTIFICIALISATION ET TRANSFERT DES COMMERCES DU FENOUILLET	28 891 327	0	28 891 327	4 625 840
FONAMU05	Acquisitions foncières	ACQUISITIONS FONCIERES	41 798 083	4 000 000	45 798 083	3 959 088
MGBRES18	Raccordement réseaux électriques Mtp SRU	Raccordement réseaux électriques Mtp SRU	1 000 000	200 000	1 200 000	200 000
MGBSUR18	Travaux sûreté siège Métropole	Travaux sûreté siège Métropole	456 000	0	456 000	169 000
SPOACC01	SPORTS ACCESSIBILITE EQUIPEMENTS	SPORTS ACCESSIBILITE EQUIPEMENTS	5 812 903	0	5 812 903	2 772 667
SPOCNN18	Réhabilitation Centre Nautique Neptune	Réhabilitation Centre Nautique Neptune	14 240 000	0	14 240 000	2 916 274
SPOPAR01	Parc multiglisse Gérard Bruyère à Baillargues	PARC BRUYERE BAILLARGUES	14 000 000	1 500 000	15 500 000	5 700 285
SPOPIS02	PISCINE HERACLES	PISCINE HERACLES	12 160 236	0	12 160 236	0
TRAGSR01	GARE SAINT ROCH	GARE SAINT ROCH	6 645 100	0	6 645 100	0
M18CIME01	Création d'un cimetière intercommunal	Cimetière intercommunal	44 400 000	0	44 400 000	12 788 100
M18CTEC01	Création d'un Centre technique métropoli pour le pôle plaine Ouest	Création d'un Centre technique métropolitain pour le pôle PLO	2 700 000	0	2 700 000	805 000
M18SBRN01	Aménagement av Nîmes à St-Bres	Aménagement av Nîmes à St-Bres	1 620 000	0	1 620 000	600 000

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

M18VEHI01	Mise à niveau parc véhicules DAT	Mise à niveau parc véhicules DAT	4 108 516	0	4 108 516	0
M19CARR01	AMENAGEMENT DE CARREFOUR RD610/RD24E2 AU DROIT DE LA ZAC DES CHATAIGNIERS	AMENAGEMENT DE CARREFOUR RD610/RD24E2 AU DROIT DE LA ZAC DES CHATAIGNIERS	1 700 000	0	1 700 000	0
M19FRA709	EXTENSION LIGNE 1 : FRANCHISSEMENT A709	FRANCHISSEMENT A709	11 701 797	0	11 701 797	975 000
M19FRTC01	HALLE FRENCH TECH CAMBACERES	HALLE FRENCH TECH CAMBACERES	6 900 000	0	6 900 000	0
M19JTOU01	JALONNEMENT TOURISTIQUE	JALONNEMENT TOURISTIQUE	2 280 000	0	2 280 000	170 000
M19LIHT01	EMBELLISSEMENT DE LA METROPOLE : ENFOUISSEMENT DES LIGNES HAUTE-TENSION	EMBELLISSEMENT / REQUALIFICATION : ESTHETIQUE VISUELLE	12 043 794	0	12 043 794	1 724 900
M19LITT01	PRESERVATION DU LITTORAL	PRESERVATION DU LITORAL	1 000 000	0	1 000 000	200 000
M19METH01	DERNIERE PHASE USINE METHANISATION	DERNIERE PHASE USINE METHANISATION	2 475 962	0	2 475 962	94 400
M19OUVA01	Reprise des rampes de l'ouvrage d'art de l'aéroport	Reprise des rampes de l'ouvrage d'art de l'aéroport	1 050 000	0	1 050 000	0
M19TRD501	TRAVAUX RD5 COURNONSEC	TRAVAUX RD5 COURNONSEC	3 900 000	0	3 900 000	2 796 768
M19TRVS01	TRAVERSE DE SUSSARGUES	TRAVERSE DE SUSSARGUES	2 300 000	0	2 300 000	740 000
M19TRVS02	TRAVERSE DE RESTINCLIERES	TRAVERSE DE RESTINCLIERES	1 760 000	0	1 760 000	853 667
M19VELO01	Solde ancienne AP pistes cyclables	Solde ancienne AP pistes cyclables	650 000	0	650 000	0

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

M20AAGV01	AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	22 000 000	0	22 000 000	4 866 825
M20ASSA01	ACQ FONCIERE DEMOLITION DE LA TOUR D'ASSAS	ACQ FONCIERE DEMOLITION DE LA TOUR D'ASSAS	3 252 000	0	3 252 000	1 108 000
M20CDMO01	OPAH COPROS DEGRADEES MOSSON	OPAH COPROS DEGRADEES MOSSON	1 215 000	0	1 215 000	262 000
M20DASS01	SOUTIEN AUX IMPLANTATIONS ECONOMIQUES: DASSAULT 2ème EXTENSION	CONCESSION DASSAULT 2EME EXT	1 999 540	0	1 999 540	0
M20LAUZ01	SOUTIEN AUX IMPLANTATIONS ECONOMIQUES: MANDAT REQUALIFICATION LAUZE EST	MANDAT REQUALIFICATION LAUZE EST	9 167 971	0	9 167 971	656 497
M20LAUZ02	SOUTIEN AUX IMPLANTATIONS ECONOMIQUES: LAUZE EST	CONCESSION LAUZE EST	4 206 000	0	4 206 000	1 000 000
M20MART01	SOUTIEN AUX IMPLANTATIONS ECONOMIQUES: CHARLES MARTEL EXTENSION	CONCESSION CHARLES MARTEL EXTENSION	2 370 000	0	2 370 000	810 000
M20MOAC01	MOBILITES ACTIVES	MOBILITES ACTIVES MOBILITES	150 000 000	0	150 000 000	10 702 150
M20MUSI01	ACQUISITION INSTRUMENTS MUSIQUE POUR LE NOUVEAU CRR	ACQUISITION INSTRUMENTS MUSIQUE POUR LE NOUVEAU CRR	1 600 000	0	1 600 000	800 000
M20NPAE01	NOUVEAU MANDAT PAE	NOUVEAU MANDAT PAE	1 500 000	0	1 500 000	200 000
M20NPRU01	NPRU CEVENNES	NPRU CEVENNES	27 325 600	0	27 325 600	2 292 000
M20NPRU02	NPRU MOSSON	NPRU MOSSON	97 212 500	0	97 212 500	4 631 000
M20PDSC01	PLAN DE SAUVEGARDE CEVENNES	PLAN DE SAUVEGARDE CEVENNES	1 715 000	0	1 715 000	305 000
M20RDRDM04	RD613 RD24E2 GIR ET BARREAU ZAC DES CHATAIGNIERS	RD613 RD24E2 GIR ET BARREAU ZAC DES CHATAIGNIERS	1 800 000	0	1 800 000	90 000

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

M20RDRM01	DESSERTER DE L'ARENA SDF LEVADES	DESSERTER DE L'ARENA SDF LEVADES	1 826 000	0	1 826 000	801 500
M20RDRM02	OA RM62 GRAU DE PEROLS	OA RM62 GRAU DE PEROLS	1 030 000	0	1 030 000	21 000
M20RDRM03	RD612 AMENAGEMENT ENTREE OUEST DE MONTPELLIER	RD612 AMENAGEMENT ENTREE OUEST DE MONTPELLIER	2 030 000	0	2 030 000	1 053 000
M20RDRM05	RM610 AMGT URBAIN TRAVERSEE DE VENDARGUES	RM610 AMGT URBAIN TRAVERSEE DE VENDARGUES	1 208 000	0	1 208 000	49 000
M20RDRM07	RD66 REPRIS DES RAMPES EST DE L'OUVRAGE DE FREJORGUES	REPRIS DES RAMPES EST DE L'OUVRAGE DE FREJORGUES	1 506 000	0	1 506 000	160 000
M20SECU01	AMELIORATION DE LA SECURITE ROUTIERE SUR RD 986 SUD	AMELIORATION DE LA SECURITE ROUTIERE SUR RD 986 SUD	2 700 000	0	2 700 000	1 155 948
M21ACCM02	POURSUITE DU SCHEMA DIRECTEUR ACCESSIBILITE MOBILITES	POURSUITE DU SCHEMA DIRECTEUR ACCESSIBILITE MOBILITES	0	2 500 000	2 500 000	1 050 000
M21ALLU01	BAILLARGUES ALLEE ALLUVIALE	BAILLARGUES ALLEE ALLUVIALE	0	8 500 000	8 500 000	25 000
M21ALLU02	LAVRUNE PRAIRIES ALLUVIALES PARCELLE ANCIENNE PEPINIERE PITOT	LAVRUNE PRAIRIES ALLUVIALES PARCELLE ANCIENNE PEPINIERE PITOT	0	1 600 000	1 600 000	400 000
M21ESPP01	CŒUR DE METROPOLE: COMEDIE ESPLANADE TRIANGLE	COMEDIE ESPLANADE TRIANGLE	0	39 400 000	39 400 000	170 000
M21ESPP02	CŒUR DE METROPOLE: FOCH PEYROU ARCEAUX	FOCH PEYROU ARCEAUX	0	17 720 000	17 720 000	75 000
M21EXTLI01	POURSUITE EXTENSION L1 TRAMWAY	POURSUITE EXTENSION L1 TRAMWAY	0	46 916 508	46 916 508	2 500 000

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

M21GUNRJ1	GUICHET UNIQUE - RENOV ENERGIE	GUICHET UNIQUE - RENOV ENERGIE	0	16 641 500	16 641 500	250 000
M21NBUS02	POURSUITE ACQUISITION DE NAVETTES ET BUS	POURSUITE ACQUISITION DE NAVETTES ET BUS	0	9 587 967	9 587 967	1 020 000
M21OPEC01	OPERATIONS CONNEXES LIGNE 5	OPERATIONS CONNEXES LIGNE 5	0	73 673 184	73 673 184	5 834 191
M21PAPI02	PAPI 2 LEZ JUVIGNAC PROTECTION MOSSON QUARTIER PLAINE	PAPI 2 LEZ JUVIGNAC PROTECTION MOSSON QUARTIER PLAINE	0	1 865 000	1 865 000	343 525
M21SEC116	AMELIORATION DE LA SECURITE ROUTIERE SUR LA RD116	AMELIORATION DE LA SECURITE ROUTIERE SUR LA RD116	0	1 200 000	1 200 000	300 000
M21TRAML5	POURSUITE LIGNE 5 DE TRAMWAY (solde AP transfert du BA Transport)	POURSUITE LIGNE 5 DE TRAMWAY	0	386 668 229	386 668 229	30 144 197
M21VEGE01	VEGETALISATION DE LA METROPOLE	VEGETALISATION DE LA METROPOLE	0	2 000 000	2 000 000	300 000
M21VEHI01	FLOTTE DE VEHICULES DECARBONES	FLOTTE DE VEHICULES DECARBONES	0	11 550 000	11 550 000	3 617 225
AMECEB16	Aménagement Cadoule et Bérange	AMENAGEMENT CADOULE ET BERANGE	3 577 142	0	3 577 142	579 631
AMELIT16	Aménagement Littoral	AMENAGEMENT LITTORAL	6 087 183	157 048	6 244 231	995 000
AMEMTP16	Aménagement Montpellier	AMENAGEMENT MONTPELLIER	23 300 381	1 583 611	24 883 993	4 650 000
AMEPEG16	Aménagement Piémonts et Garrigues		2 894 914	0	2 894 914	638 297
AMEPLO16	Aménagement Plaine Ouest	AMENAGEMENT PLAINE OUEST	2 203 351	0	2 203 351	529 244
AMEVDL16	Aménagement Vallée du Lez	AMENAGEMENT VALLEE DU LEZ	4 285 041	0	4 285 041	704 856

NETMTP16	Environnement Montpellier	ENVIRONNEMENT MONTPELLIER	6 323 245	89 799	6 413 045	980 000
NETVDL16	Environnement Vallée du Lez	ENVIRONNEMENT VALLEE DU LEZ	15 416	0	15 416	0
VOICEB16	Voirie Cadoule et Bérange	VOIRIE CADOULE ET BERANGE	15 711 562	1 328 305	17 039 867	2 655 478
VOILIT16	Voirie Littoral	VOIRIE LITTORAL	20 804 860	0	20 804 860	3 228 088
VOIMTP16	Voirie Montpellier	VOIRIE MONTPELLIER	109 451 843	2 210 874	111 662 718	20 190 000
VOIPEG16	Voirie Piémonts et Garrigues	VOIRIES PIEMONT ET GARRIGUES	15 602 504	0	15 602 504	2 484 868
VOIPLO16	Voirie Plaine Ouest	VOIRIE PLAINE OUEST	19 648 826	0	19 648 826	3 627 000
VOIVDL16	Voirie Vallée du Lez	VOIRIE VALLEE DU LEZ	19 258 484	4 790 096	24 048 580	5 918 732
	TOTAL		1 093 893 994	634 904 333	1 728 798 330	191 814 719

Budget annexe assainissement :

PROGRAMME	LIBELLE PROGRAMME	LIBELLE OPERATION	AP VOTEE ANTERIEURE	VARIATION AP AU BP 2021	AP TOTAL 2021	CP 2021 AU BP 2021
SDARES01	RESEAUX INTERCEP EST AMONT & POMPIGNANE	AP/CP Intercepteur Est Secteur Amont (tranches 3 et 4)	26 400 891	0	26 400 891	0
SDASTR03	STEP SUSS-ST GENIES & COUNONTERRAL	AP/CP Sussargues St Génies STEP+réseau	12 084 992	0	12 084 992	0
M19MAERA01	MAERA - EXTENSION STEP	EXTENSION STEP MAERA	110 364 500	30 019 835	140 384 335	350 000
M19MAERA01	MAERA - RES PRIM MAERA PR ARTIS ET ETUDE	RESEAUX PRIMAIRES MAERA PR ARTIS ET ETUDE COLLECTEUR OUEST	4 280 000	495 000	4 775 000	175 000
M19MAERA01	MAERA - MAS STPIERRE	MAS ST PIERRE PASSAGE SOUS VOIE SNCF	3 179 400	0	3 179 400	1 219 040
M19MAERA01	MAERA - RUISSEAU DES VACHES	RUISSEAU DES VACHES RUISSEAU DES VACHES	2 120 500	0	2 120 500	90 000

M19STEP02	STEP SAINT-GEORGES D'ORQUES 9700 EH	STEP SGO 9700 EH	2 902 800	0	2 902 800	20 000
M19STEP03	STEP MURVIEL	STEP MURVIEL 3000 EH	2 104 325	0	2 104 325	100 000
M21STEP01	STEP MONTAUD	STEP MONTAUD	0	1 315 000	1 315 000	75 000
	TOTAL		163 437 408	31 829 835	195 267 243	2 029 040

Au 31/12/2020, le reste à financer de l'ensemble des AP votées s'établissait à 91M€. Il s'établirait à 785M€ fin 2021.

6 - Niveau de l'Epargne Brute et de l'Epargne Nette

Sur le budget principal, l'épargne brute s'élèverait fin 2021 à 74,2 M€ et l'épargne nette à 22 M€.

Epargne brute	74,2 M€
- Capital de la dette (y compris remboursements anticipés et transfert de dette)	- 52,2 M€
Soit une épargne nette de	22 M€

En consolidé (budget principal et budget annexe assainissement), l'épargne brute s'élève à 90 M€ et l'épargne nette à 33 M€.

Epargne brute	89,9 M€
- Capital de la dette (y compris remboursements anticipés et transfert de dette)	- 56,5 M€
Soit une épargne nette de	33,4 M€

7 - Niveau d'endettement

Le recours global à l'emprunt s'est élevé à 70 M€ en 2020 (35 M€ pour le budget principal et 35 M€), en hausse par rapport à 2019 (45M€).
L'encours de dette s'élève à 802 M€ pour le budget principal et 875 M€ au total des budgets consolidés (contre un encours 2019 consolidé de 850M€).

La Métropole constate donc en 2020 une hausse de son encours consolidé de 25 M€.

Notre dette, répartie entre 14 prêteurs, est composée à 55% de taux fixes et à 45% de taux variables.
Le taux moyen de la dette de la Métropole est de 2,28%. En outre près de 94% de l'encours de dette est classé en 1A sur la Charte Gissler.

8 - Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est maîtrisée. Elle s'établit au 1^{er} janvier 2021 à 10,8 ans sur le budget principal et à 9,9 ans sur le budget consolidé (budget principal et budget annexe assainissement).

9 - Niveau des taux d'imposition

Pour 2021, les **principaux taux d'imposition restent stables** pour notre bloc communal (Ville et intercommunalité).

Nos taux d'imposition sont les suivants :

- Taux de la Taxe d'Habitation : 12,08 %
- Taux de la Taxe sur le Foncier Bâti : 0,167 %
- Taux de la Taxe sur le Foncier non Bâti : 5,69 %
- Taux de la Contribution Economique Territoriale : 36,58 %

Cependant le taux de TEOM va évoluer de 1,1 points et le produit GEMAPI voté de +2 M€ pour retrouver un nouvel équilibre financier pour ces deux compétences.

10 - Principaux ratios du budget principal

Les principaux ratios de la Collectivité seraient les suivants en 2021 :

Principaux ratios	Valeurs BP 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 032.12 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 187.28 €
Dépenses d'équipement brut / population	628.57 €
Encours de dette / population	1 676.81 €
Dotation Globale de Fonctionnement / population	95.39 €
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement du capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement	96.13%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	44.50%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	141.23%
Taux d'épargne	13.07%
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	23.62%

11 - Effectifs de la Collectivité et dépenses de personnel

Avec un ralentissement des mutualisations entre la Ville et la Métropole, l'année 2021 devrait s'inscrire dans la continuité de l'année 2020, comme une année de stabilisation, tirant les conséquences des fortes évolutions, transferts et mutualisations, des années précédentes.

Pour 2021, les mutualisations et projets éventuels doivent encore se préciser. Au travers de ces mutualisations, l'objectif reste à la fois d'assurer une maîtrise de la masse salariale à long terme et de moderniser les organisations des deux structures, contribuant ainsi à garantir une gestion efficiente des deniers publics.

Au total, pour l'ensemble du budget principal et des budgets annexes, le montant de la masse salariale en 2021 s'élèvera à **116,7 M€ à périmètre constant**.

Le nombre d'agents sur emplois permanents de Montpellier Méditerranée Métropole a connu une augmentation soutenue pour atteindre 2298 agents au 31 décembre 2020. Parmi ces agents, on comptait 2013 titulaires et stagiaires (87,5 %) et 285 agents non titulaires (12,5 %).

L'augmentation de l'effectif sur emploi permanent, du fait notamment des transferts de compétence vers la Métropole et des mutualisations dans le cadre de la création de services communs, observe un net ralentissement depuis 2019. L'effectif tend ainsi à se stabiliser, tirant les conséquences des fortes évolutions, transferts et mutualisations des années précédentes.

Enfin, si le point d'indice restera gelé en 2021, les évolutions statutaires individuelles et la poursuite du protocole d'accord « parcours professionnels, carrières et des rémunérations » (PPCR) contribuent à l'évolution des dépenses sur l'année à venir. Les effets 2021 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (indemnité de rupture conventionnelle...) restent quant à eux imprévisibles à ce stade de la prospective budgétaire.

Annexe 3 : Liste des Autorisations de programme/Crédits de paiementBudget principal :

PROGRAMME	LIBELLE PROGRAMME	AP TOTAL 2021	CP 2021 AU BP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
CULACC01	ACCESSIBILITE CULTURE	5 349 718	1 100 000	600 000	508 728		0	0	0	0	-
CULALG01	HOTEL MONTCALM – MOCO	22 500 000	343 000	711 291		0	0	0	0	0	-
CULCRR01	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	44 108 847	6 685 054	1 084 921	0	0	0	0	0	0	-
CULFAB01	RESTAURATION OEUVRES MUSEE FABRE	1 628 945	120 000	120 000	120 000	120 000	130 932	0	0	0	-
CULIFZ17	INTEGRATION MEDIATHEQUE FELLINI A ZOLA	6 563 365	2 202 686	214 314	0	0	0	0	0	0	-
CULMED01	MEDIATHEQUE CASTELNAU	5 630 000	14 314	47 443	0	0	0	0	0	0	-
DEAFAB18	FABREGUES protection Coulazou	4 915 000	55 000	2 500 000	1 146 283	1 000 000	0	0	0	0	-
DEAGRA18	GRABELS protection Rieumassel	3 600 000	50 000	2 000 000	1 293 268	0	0	0	0	0	-
DEALAT18	Lattes protection basse vallée Mosson	3 591 000	1 200 000	1 000 768	942 923	0	0	0	0	0	-
DEASHD18	Schéma hydraulique Verdanson pont via do	120 000	0	32 287	0	0	0	0	0	0	-
DEASHV18	Schéma hydraulique du Verdanson	7 000 000	3 722 237	717 884	0	0	0	0	0	0	-
DEEESR01	CPER/ESRI UNIVERSITE ET PARTENARIATS	11 803 080	0	2 585 731	0	0	0	0	0	0	-

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

DEEPMI17	PACTE MEDITERRANEEN D'INNOVATION MONTPELLIER CAPITAL SANTE	3 590 000	0	1 012 275	0	0	0	0	0	0	-
DMOVE18	Vélo Station Gare Saint-Roch	840 000	0	0	0	0	0	0	0	0	-
DPVDEC18	Modernisation parc déchèteries Métropole	6 972 000	2 903 546	1 413 871	0	0	0	0	0	0	-
DPVDTR18	Extension renov centre tri DEMETER	20 175 396	1 988 630	1 020 356	0	0	0	0	0	0	-
DRICIN18	Cité intelligente	7 110 000	1 803 750	1 950 000	1 045 601	0	0	0	0	0	-
DRIEXT18	Extension du SDAN	3 333 333	664 916	20 127	0	0	0	0	0	0	-
DUHCNM01	CONTOURNEMENT NIMES MONTPELLIER	80 838 298	125 000	99 363	0	0	0	0	0	0	-
DUHESR01	CPER LOGEMENT ETUDIANT / VIE ETUDIANTE	2 554 043	555 988	0	0	0	0	0	0	0	-
DUHP18	Aides à la pierre sur fonds propres	16 800 000	1 895 357	2 500 000	2 500 000	2 500 000	1 876 427	0	0	0	-
FONAMU03	OPERATIONS D'AMENAGEMENT A VOCATION ECO	23 671 102	120 000	1 500 000	1 390 342	0	0	0	0	0	-
FONAMU04	DESARTIFICIALISATION ET TRANSFERT DES COMMERCES DU FENOUILLET	28 891 327	4 625 840	2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 844 160	0	0	0	-
FONAMU05	Acquisitions foncières	45 798 083	3 959 088	2 629 566	0	0	0	0	0	0	-
MGBRES18	Raccordement réseaux électriques Mtp SRU	1 200 000	200 000	433 115	0	0	0	0	0	0	-
MGBSUR18	Travaux sûreté siège Métropole	456 000	169 000	155 546	0	0	0	0	0	0	-

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

SPOACC01	SPORTS ACCESSIBILITE EQUIPEMENTS	5 812 903	2 772 667	2 880	0	0	0	0	0	0	-
SPOCNN18	Réhabilitation Centre Nautique Neptune	14 240 000	2 916 274	3 387 786	3 500 000	3 000 000	0	0	0	0	-
SPOPAR01	Parc multiglisse Gérard Bruyère à Baillargues	15 500 000	5 700 285	0	0	0	0	0	0	0	-
SPOPIS02	PISCINE HERACLES	12 160 236	0	39 555	0	0	0	0	0	0	-
TRAGSR01	GARE SAINT ROCH	6 645 100	0	288 836	0	0	0	0	0	0	-
M18CIME01	Création d'un cimetière intercommunal	44 400 000	12 788 100	7 000 000	5 000 000	5 000 000	3 978 662	0	0	0	-
M18CTEC01	Création d'un Centre technique métropoli pour le pôle plaine Ouest	2 700 000	805 000	1 200 000	695 000	0	0	0	0	0	-
M18SBRN01	Aménagement av Nîmes à St-Bres	1 620 000	600 000	237 872	0	0	0	0	0	0	-
M18VEHI01	Mise à niveau parc véhicules DAT	4 108 516	0	0	0	0	0	0	0	0	-
M19CARR01	AMENAGEMENT DE CARREFOUR RD610/RD24E2 AU DROIT DE LA ZAC DES CHATAIGNIERS	1 700 000	0	900 000	800 000	0	0	0	0	0	-
M19FRA709	EXTENSION LIGNE 1 : FRANCHISSEMENT A709	11 701 797	975 000	4 623 797	4 352 285	0	0	0	0	0	-
M19FRTC01	HALLE FRENCH TECH CAMBACERES	6 900 000	0	500 000	500 000	600 000	600 000	500 000	0	0	-
M19JTOU01	JALONNEMENT TOURISTIQUE	2 280 000	170 000	300 000	300 000	300 000	259 000	389 099	0	0	-
M19LIHT01	EMBELLISSEMENT DE LA METROPOLE : ENFOUISSEMENT DES LIGNES HAUTE-TENSION	12 043 794	1 724 900	1 108 935	0	0	0	0	0	0	-

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

M19LITT01	PRESERVATION DU LITTORAL	1 000 000	200 000	200 000	200 000	298 237	0	0	0	0	-
M19METH01	DERNIERE PHASE USINE METHANISATION	2 475 962	94 400	44 000	0	0	0	0	0	0	-
M19OUVA01	Reprise des rampes de l'ouvrage d'art de l'aéroport	1 050 000	0	350 000	700 000	0	0	0	0	0	-
M19TRD501	TRAVAUX RD5 COURNONSEC	3 900 000	2 796 768	869 403	0	0	0	0	0	0	-
M19TRVS01	TRAVERSE DE SUSSARGUES	2 300 000	740 000	940 926	600 000	0	0	0	0	0	-
M19TRVS02	TRAVERSE DE RESTINCLIERES	1 760 000	853 667	898 558	0	0	0	0	0	0	-
M19VELO01	Solde ancienne AP pistes cyclables	650 000	0	0	0	0	0	0	0	0	-
M20AAGV01	AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	22 000 000	4 866 825	5 062 000	4 890 000	4 869 183	0	0	0	0	-
M20ASSA01	ACQ FONCIERE DEMOLITION DE LA TOUR D'ASSAS	3 252 000	1 108 000	1 078 000	1 005 000	11 000	0	0	0	0	-
M20CDMO01	OPAH COPROS DEGRADEES MOSSON	1 215 000	262 000	265 000	275 000	160 000	0	0	0	0	-
M20DASS01	SOUTIEN AUX IMPLANTATIONS ECONOMIQUES: DASSAULT 2ème EXTENSION	1 999 540	0	1 999 540	0	0	0	0	0	0	-
M20LAUZ01	SOUTIEN AUX IMPLANTATIONS ECONOMIQUES: MANDAT REQUALIFICATION LAUZE EST	9 167 971	656 497	2 252 555	2 729 400	2 699 400	188 301	0	0	0	-
M20LAUZ02	SOUTIEN AUX IMPLANTATIONS ECONOMIQUES: LAUZE EST	4 206 000	1 000 000	170 000	1 600 000	636 000	0	0	0	0	-

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

M20MART01	SOUTIEN AUX IMPLANTATIONS ECONOMIQUES: CHARLES MARTEL EXTENSION	2 370 000	810 000	600 000	373 000	227 000	0	0	0	0	-
M20MOAC01	MOBILITES ACTIVES	150 000 000	10 702 150	30 000 000	30 000 000	28 476 000	27 999 132	21 965 129	0		
M20MUSI01	ACQUISITION INSTRUMENTS MUSIQUE POUR LE NOUVEAU CRR	1 600 000	800 000	720 150	0	0	0	0	0	0	-
M20NPAE01	NOUVEAU MANDAT PAE	1 500 000	200 000	728 720	321 840	25 040	0	0	0	0	-
M20NPRU01	NPRU CEVENNES	27 325 600	2 292 000	2 119 200	2 119 200	2 119 200	2 119 200	5 142 200	2 119 200	2 119 200	2 119 200
M20NPRU02	NPRU MOSSON	97 212 500	4 631 000	6 954 600	6 954 600	6 954 600	6 954 600	6 880 560	6 880 560	6 880 560	6 880 560
M20PDSC01	PLAN DE SAUVEGARDE CEVENNES	1 715 000	305 000	305 000	240 000	240 000	240 000	128 000	0	0	-
M20RDRM04	RD613 RD24E2 GIR ET BARREAU ZAC DES CHATAIGNIERS	1 800 000	90 000	1 007 425	555 318	0	0	0	0	0	-
M20RDRM01	DESERTE DE L'ARENA SDF LEVADES	1 826 000	801 500	695 105	0	0	0	0	0	0	-
M20RDRM02	OA RM62 GRAU DE PEROLS	1 030 000	21 000	1 009 000	0	0	0	0	0	0	-
M20RDRM03	RD612 AMENAGEMENT ENTREE OUEST DE MONTPELLIER	2 030 000	1 053 000	951 395	0	0	0	0	0	0	-
M20RDRM05	RM610 AMGT URBAIN TRAVERSEE DE VENDARGUES	1 208 000	49 000	500 000	651 578	0	0	0	0	0	-
M20RDRM07	RD66 REPRISE DES RAMPES EST DE L'OUVRAGE DE FREJORGUES	1 506 000	160 000	600 000	660 380	0	0	0	0	0	-

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

M20SECU01	AMELIORATION DE LA SECURITE ROUTIERE SUR RD 986 SUD	2 700 000	1 155 948	944 052	600 000	0	0	0	0	0	-
M21ACCM02	POURSUITE DU SCHEMA DIRECTEUR ACCESSIBILITE MOBILITES	2 500 000	1 050 000	800 000	225 000	0	0	0	0	0	-
M21ALLU01	BAILLARGUES ALLEE ALLUVIALE	8 500 000	25 000	200 000	2 750 000	5 525 000	0	0	0	0	-
M21ALLU02	LAVERUNE PRAIRIES ALLUVIALES PARCELLE ANCIENNE PEPINIERE PITOT	1 600 000	400 000	1 200 000	0	0	0	0	0	0	-
M21ESPP01	CŒUR DE METROPOLE: COMEDIE ESPLANADE TRIANGLE	39 400 000	170 000	7 855 000	13 325 000	9 400 000	5 650 000	3 000 000	0	0	-
M21ESPP02	CŒUR DE METROPOLE: FOCH PEYROU ARCEAUX	17 720 000	75 000	620 000	1 500 000	3 383 000	5 457 000	4 728 000	1 957 000	0	-
M21EXTLI01	POURSUITE EXTENSION L1 TRAMWAY	46 916 508	2 500 000	5 000 000	20 000 000	19 416 508	0	0	0	0	-
M21GUNRJ1	GUICHET UNIQUE - RENOV ENERGIE	16 641 500	250 000	2 487 750	3 004 100	3 196 650	3 602 600	4 100 400	0	0	-
M21NBUS02	POURSUITE ACQUISITION DE NAVETTES ET BUS	9 587 967	1 020 000	2 580 925	1 530 968	0	0	0	0	0	-
M21OPEC01	OPERATIONS CONNEXES LIGNE 5	73 673 184	5 834 191	7 367 318	10 608 000	25 459 200	21 424 000	2 980 475	0	0	-
M21PAPI02	PAPI 2 LEZ JUVIGNAC PROTECTION MOSSON QUARTIER PLAINE	1 865 000	343 525	1 250 000	271 475	0	0	0	0	0	-
M21SEC116	AMELIORATION DE LA SECURITE ROUTIERE SUR LA RD116	1 200 000	300 000	400 000	500 000	0	0	0	0	0	-
M21TRAML5	POURSUITE LIGNE 5 DE TRAMWAY (solde AP transfert du BA Transport)	386 668 229	30 144 197	35 000 000	63 000 000	63 000 000	25 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000

Métropole de Montpellier – Budget Primitif 2021

M21VEGE01	VEGETALISATION DE LA METROPOLE	2 000 000	300 000	300 000	400 000	400 000	300 000	300 000	0	0	-
M21VEHI01	FLOTTE DE VEHICULES DECARBONES	11 550 000	3 617 225	2 086 000	2 086 000	1 919 775	1 841 000	0	0	0	-
AMECEB16	Aménagement Cadoule et Bérange	3 577 142	579 631								
AMELIT16	Aménagement Littoral	6 244 231	995 000								
AMEMTP16	Aménagement Montpellier	24 883 993	4 650 000								
AMEPEG16	Aménagement Piémonts et Garrigues	2 894 914	638 297								
AMEPLO16	Aménagement Plaine Ouest	2 203 351	529 244								
AMEVDL16	Aménagement Vallée du Lez	4 285 041	704 856								
NETMTP16	Environnement Montpellier	6 413 045	980 000								
NETVDL16	Environnement Vallée du Lez	15 416	0								
VOICEB16	Voirie Cadoule et Bérange	17 039 867	2 655 478								
VOILIT16	Voirie Littoral	20 804 860	3 228 088								
VOIMTP16	Voirie Montpellier	111 662 718	20 190 000								
VOIPEG16	Voirie Piémonts et Garrigues	15 602 504	2 484 868								
VOIPLO16	Voirie Plaine Ouest	19 648 826	3 627 000								
VOIVDL16	Voirie Vallée du Lez	24 048 580	5 918 732								
	TOTAL	1 728 798 330	191 814 719	174 350 141	199 770 289	192 935 793	109 465 014	62 113 863	22 956 760	20 999 760	20 999 760

Budget annexe assainissement :

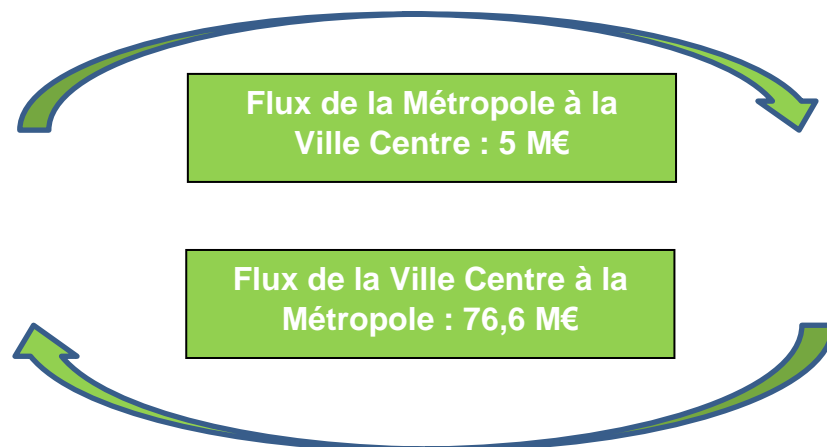
PROGRAMME	LIBELLE PROGRAMME	AP TOTAL 2021	CP 2021 AU BP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
SDARES01	RESEAUX INTERCEP EST AMONT & POMPIGNANE	26 400 891	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SDASTR03	STEP SUSS-ST GENIES & COURNONTERRAL	12 084 992	0	0	0	0	0	0	0	0	0
M19MAERA01	MAERA - EXTENSION STEP	140 384 335	350 000	6 230 000	48 140 000	37 090 000	37 060 000	11 240 000	0	0	0
M19MAERA01	MAERA - RES PRIM MAERA PR ARTIS ET ETUDE	4 775 000	175 000	960 000	2 655 000	865 000	0	0	0	0	0
M19MAERA01	MAERA - MAS STPIERRE	3 179 400	1 219 040	0	0	0	0	0	0	0	0
M19MAERA01	MAERA - RUISSEAU DES VACHES	2 120 500	90 000	290 500	0	0	0	0	0	0	0
M19STEP02	STEP SAINT-GEORGES D'ORQUES 9700 EH	2 902 800	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0
M19STEP03	STEP MURVIEL	2 104 325	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0
M21STEP01	STEP MONTAUD	1 315 000	75 000	830 000	410 000	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	195 267 243	2 029 040	8 310 500	51 205 000	37 955 000	37 060 000	11 240 000	0	0	0

Annexe 4 : Flux croisés entre la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée MétropoleRemboursements de la Ville Centre à la Métropole :

Section	Objet	Nature juridique	Montant 2021 de référence	Montant 2021 de dépenses Budget Ville	Montant 2021 de recettes Budget 3M	Solde	
Investissement	Attribution de compensation investissement	Rapport de la CLETC et délibérations Métropole/Ville	10 661 800,00	10 661 800,00	10 661 800,00	-	
	Montpellier au quotidien Métropole	Convention de gestion	1 000 000,00	1 000 000,00	9 212 000,00	-	
	Fonds de concours Métropole	Convention de gestion	8 212 000,00	8 212 000,00			
	Participations PUP PAE	Convention de gestion	883 653,00	883 653,00	883 653,00	-	
	Enfouissement lignes haute tension Port Marianne (AP)	Convention de gestion	1 000 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00	-	
	Travaux ponton béton Lac des Garrigues	Convention de gestion	300 800,00	300 800,00	300 800,00	-	
Fonctionnement	Attribution de compensation fonctionnement	Rapport de la CLETC et délibérations Métropole/Ville	35 400 000,00	35 400 000,00	35 400 000,00	-	
	Remboursement frais entretien cours d'eau de Montpellier (désemlacement berges)	Convention de gestion	500 000,00	500 000,00	440 000,00	0,00	
	Remboursement des frais fontaines parcs et jardins	Convention de gestion		0,00	60 000,00		
	Remboursement charges gymnase Olympie (services sports et énergie Ville)	Convention de gestion	23 500,00	7 000,00	20 500,00	-	
	Remboursement frais eau Mosson	Convention de gestion	30 000,00	27 000,00	27 000,00	-	
	Remboursement charges énergie Pitot, Nakache, Neptune, Mosson	Convention de gestion	50 000,00	47 000,00	47 000,00	-	
	Convention utilisation plateformes numériques de la Métropole	Convention de gestion	7 569,00	7 569,00	7 569,00	-	
	Remboursement de frais archives municipales bibliothèque Paul Langevin / médiatèque Zola	Convention de mise à disposition Zola	92 000,00	92 000,00	222 000,00	-	
		Convention de gestion LANGEVIN	130 000,00	130 000,00			
		Redevance spéciale ordures ménagères			662 998,00	662 998,00	-
		Reversement recette FPS à la Métropole			1 100 000,00	1 100 000,00	-
	Refacturation personnel : services communs, mises à dispositions descendantes, et frais de structure	Convention de service commun		16 459 108,00	16 459 108,00	-	
TOTAL			58 291 322,00	76 604 428,00	76 604 428,00	-	
Dont Investissement			22 058 253,00	22 158 253,00	22 158 253,00	-	
Dont Fonctionnement			36 233 069,00	54 446 175,00	54 446 175,00	-	

Remboursements de la Métropole à la Ville Centre :

Section	Objet	Nature juridique	Montant 2021 de référence	Montant 2021 de recettes Budget Ville	Montant 2020 de dépenses Budget 3M	Solde
Investissement	Habitat 3M SERM et SA3M (AP)	Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de 3M au profit de la Ville	112 500,00	112 500,00	112 500,00	-
	Remboursement travaux de plantation	Convention de gestion	780 000,00	780 000,00	780 000,00	-
Fonctionnement	Remboursement des charges énergie : réserves musée Fabre et théâtre HTH, bâtiments sportifs	Convention de mutualisation	309 825,00	309 825,00	111 000,00	-
					46 825,00	-
					92 000,00	-
		Convention de gestion			50 000,00	-
		Convention de gestion			10 000,00	-
	Remboursement travaux espaces verts	Convention de gestion		1 307 000,00	1 307 000,00	-
	Remboursement taxe foncière 3M		310 000,00	310 000,00	310 000,00	-
	Loyer french tech 3M	Convention d'occupation du domaine public	216 000,00	216 000,00	216 000,00	-
Remboursement entretien véhicules 3M	Convention de gestion	228 000,00	228 000,00	228 000,00	-	
	remboursement personnel : Refacturation services communs, autres flux, MAD ascendantes de personnel	Convention de service commun	1 751 236,00	1 751 236,00	1 751 236,00	-
TOTAL			3 707 561,00	5 014 561,00	5 014 561,00	-
Dont Investissement			892 500,00	892 500,00	892 500,00	-
Dont Fonctionnement			2 815 061,00	4 122 061,00	4 122 061,00	-



Annexe 5 : Simulation des dépenses réelles de fonctionnement consolidées selon le décret n°2006-892 du 30/06/2016

La Métropole a programmé deux projets importants dont les budgets prévisionnels sont supérieurs à 100M€ d'euros :

- La ligne 5 de tramway avec une autorisation de programme qui s'élève à ce jour à 433M€ pour son reste à financer, cette opération est portée par le Budget Principal et la mise en service est prévue en 2025
- La modernisation de la station d'épuration MAERA avec une autorisation de programme qui s'élève à ce jour à 110M€ (ce chiffrage devrait évoluer suite à la redéfinition du projet qui est en cours), cette opération est portée par le Budget Annexe Assainissement, la mise en service est prévue en 2025.

Ces deux projets sont intégrés dans la prospective consolidée de la Métropole qui est basée sur une simulation de réalisation des 2 principaux budgets, à savoir le budget principal et le budget annexe Assainissement. L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement consolidées sont présentées ci-dessous :

Budget consolidé - Montant (K€)	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Charges à caractère général	181 696	182 311	180 923	187 665	194 747	199 493
Charges de personnel	116 993	118 748	120 529	122 337	124 172	126 035
Charges de gestion courante	148 279	151 845	155 728	157 655	160 933	162 924
Charges financières	16 673	19 242	18 987	20 098	21 310	22 048
Autres charges	26 054	23 023	23 032	23 042	23 051	23 061
Total des dépenses réelles de fonctionnement	489 695	495 169	499 200	510 796	524 214	533 561

BAILLARGUES
BEAULIEU
CASTELNAU-
LE-LEZ
CASTRIES
CLAPIERS
COURNONSEC
COURNONTERRAL
FABRÈGUES
GRABELS
JACOU
JUVIGNAC
LATTES
LAVÉRUNE
LE CRÈS
MONTAUD
MONTFERRIER-
SUR-LEZ
MONTPELLIER
MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER
PÉROLS
PIGNAN
PRADES-LE-LEZ
RESTINLIÈRES
SAINT-BRÈS
SAINT-DRÉZÉRY
SAINT GENIÈS
DES MOURGUES
SAINT GEORGES D'ORQUES
SAINT JEAN DE VÉDAS
SAUSSAN
SUSSARGUES
VENDARGUES
VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00

Tramway 1, arrêts "Léon Blum" et "Place de l'Europe"
Tramway 4, arrêt "Place de l'Europe"

montpellier3m.fr

